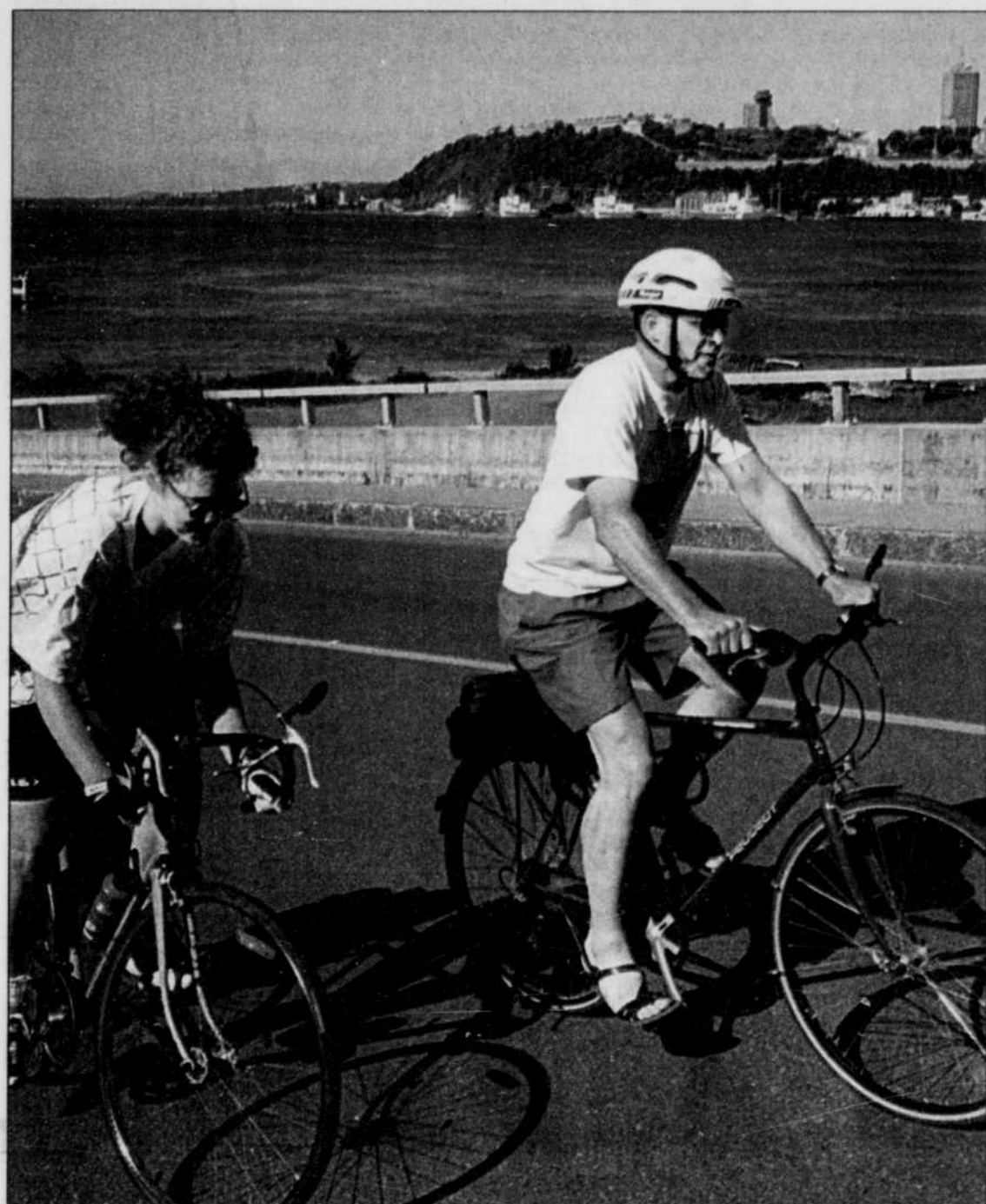


LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE
LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MERCREDI 3 JUILLET 1996

Sortez des pistes cyclables!



Une douzaine de circuits à vélo à moins d'une heure de Québec vous sont proposés par notre journaliste Robert Fleury dans notre cahier Magazine d'aujourd'hui. Une façon de découvrir la région de la capitale sous un nouveau jour. N'hésitez pas à sortir des sentiers battus et des pistes cyclables embryonnaires pour des routes moins connues, mais souvent plus attrayantes. À lire en pages C1 et C2.

Le Kremlin dément la mort d'Eltsine

2e tour des élections présidentielles aujourd'hui en Russie

MOSCOU (AFP, Reuter) — Alors que 105 millions d'électeurs russes sont conviés aujourd'hui à un deuxième tour crucial pour les présidentielles du pays, un porte-parole du service de presse du Kremlin a démenti, hier, des rumeurs concernant la mort du président sortant Boris Eltsine, en affirmant qu'elles étaient liées à «des spéculations boursières».



Boris Eltsine

Jamais peut-être depuis 1917 la société russe n'aura semblé si divisée. Eltsine a recueilli 35,28% des suffrages exprimés au premier tour, il y a 17 jours, et ne devance son adversaire communiste Guennadi Ziouganov que d'un peu plus de trois points. Malgré les rumeurs sur son état de santé, les sondages d'opinion continuent à le donner gagnant, en particulier si la proportion des votants dépasse 65%.

Voir ELTSINE en A2 ►

Tous les partis fédéraux feront miroiter des baisses d'impôts aux prochaines élections

JOËL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

■ OTTAWA — Conservateurs, réformistes et libéraux courtiseront les électeurs au prochain scrutin fédéral en leur faisant miroiter une réduction de leurs impôts.

L'élimination du déficit et le poids des impôts s'annoncent d'ailleurs comme l'un des principaux thèmes des prochaines élections, selon des informa-

tions obtenues par LE SOLEIL au cours des derniers jours.

Voulant s'inspirer du succès remporté par ses cousins provinciaux de l'Ontario, le chef du Parti conservateur, Jean Charest, a déjà annoncé que ses troupes élaboreront un plan d'élimination du déficit et de réduction des impôts à temps pour le prochain scrutin fédéral, prévu au plus tard à l'automne 1998.

«Les contribuables canadiens paient trop de taxes et d'impôts», a martelé récemment Jean Charest.

Cette question sera un des sujets importants débattus lors de la conférence.

Voir IMPÔTS en A2 ►

SAINT-GEORGES DE BEAUCE

Solidarité à toute épreuve

À tour de rôle, une vingtaine de policiers relèvent bénévolement un collègue au chevet de sa fillette atteinte de leucémie



Quelques-uns des policiers de la sûreté municipale de Saint-Georges de Beauce qui soutiennent concrètement leur collègue Régis Deraps et sa famille.

LUCE DALLAIRE
collaboration spéciale

SAINT-GEORGES — Une vingtaine de patrouilleurs de la sûreté municipale de Saint-Georges de Beauce ont fait gratuitement, en juin, les heures de travail d'un collègue, afin qu'il puisse

être auprès de son enfant atteint d'une maladie grave.

«C'est l'esprit de solidarité qui permet ça et il n'y a pas vraiment de moi pour dire tout ce que ce geste représente pour ma famille et moi», confie l'agent Régis Deraps, qui, il y a quelques semaines, a appris que sa fillet-

te, âgée de moins de deux ans, devait être traitée pour la leucémie.

«L'argent, ce n'est pas ce qui est primordial dans une situation pareille», affirme M. Deraps. «Le plus important était surtout de pouvoir être disponi-

Voir SOLIDARITÉ en A2 ►

GASPÉSIE

Il se tue avec ses 2 enfants

Séparé depuis un mois, un père de 37 ans fait exploser sa maison avec de l'essence

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

■ PORT-DANIEL — Le village gaspésien de Port-Daniel a été secoué hier matin par la mort d'un père et de ses deux enfants, qui ont péri dans l'incendie de leur demeure. Selon les indices préliminaires, l'homme aurait tué ses garçons et se serait enlevé la vie en faisant flamber le second étage de sa maison.

Voir MORTS en A2 ►

AUTRE TEXTE

□ Village en état de choc Page A3



Le corps d'une des victimes est transporté dans un cercueil hors de la résidence familiale.

QUESTIONS D'ARGENT

Au prix coûtant

Les distributeurs et détaillants indépendants d'essence se replient vers le prix coûtant.

PAGE B1

LA MÉTÉO



Maximum 20, Minimum 13

Nuageux avec quelques averses. Nuageux avec pluie intermittente. Détails page C2

QUÉBEC, 100e ANNÉE, NO 183

FLORIDE, 1,60 \$ US

MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

Et pourquoi pas... diversifier vos placements

int. ann. garanti
Bons du trésor
mexicain
27%
50,000 \$ US min.
échéance 6 mois
John Doyle
418-652-2509
1-800-483-5000
ScotiaMcLeod Membre FCP

LES RETOURNÉS

MORTS

Le père venait d'acheter de l'essence dans un contenant

Suite de la Une

Bien que l'enquête de la Sûreté du Québec soit à peine amorcée, ce drame découle vraisemblablement d'une dispute familiale. Le père de famille, Jules André Langlois, 37 ans, vivait seul depuis un mois avec ses enfants, Jérôme, six ans et Justin, deux ans, puisque sa conjointe de fait, Marie-Paule McInnis, l'avait laissé. Elle devait entamer un recours légal pour la garde des enfants demain et vivait avec sa sœur Marjolaine depuis la rupture.

La mère devait réclamer la garde des enfants en cour demain

« Marie-Paule a été hospitalisée après avoir vu le feu », déclarait Marjolaine McInnis au SOLEIL hier soir. Marie-Paule McInnis vivait à un demi-kilomètre à l'est de son ancienne résidence, qu'elle pouvait d'ailleurs voir de son nouvel appartement.

Jules Langlois, un quinquagénaire connu de tout le monde à Port-Daniel, était allé acheter, dimanche soir, de l'essence qu'il avait fait verser dans un contenant de plastique.

« Il est venu à 9 h 04 (21 h 04), c'est écrit sur mon coupon de caisse. Il était accompagné de son plus jeune enfant. Il en voulait pour 15 \$ et son contenant n'en prenait que pour 13,40 \$. Il a dit « Je vais en avoir assez ». C'est la phrase qui me revient dans la tête depuis le début de la jour-

née. Les gens nous disent d'habitude « c'est correct ». Je le connaissais en tant que client. Il ne faudra pas oublier celle qui survit dans cette histoire, Marie-Paule, une femme exemplaire », raconte Francine McInnis, du dépanneur Pétro-Canada de Port-Daniel.

La voisine de la famille Langlois, Diane Castilloux, a été réveillée par un bruit d'explosion à l'aube, vers 4 h 30. « J'ai entendu bang mais des fois, un camion qui passe fait beaucoup de bruit. Mais mon fils Carl est venu me voir. Il avait entendu lui aussi. Quatre personnes dans une auto sont arrêtées chez nous pour dire qu'il y avait du feu chez le voisin. En sortant, on a vu la même chose et j'ai appelé les pompiers ».

Quand les pompiers sont arrivés, ils n'ont pu qu'éteindre le brasier, qui a été limité à la partie supérieure de la résidence construite depuis quelques années seulement.

Les corps, très calcinés, n'ont été retirés des décombres qu'à 15 h 35, après l'arrivée des enquêteurs de l'escouade des crimes majeurs de la SQ de Rimouski. Des analyses dentaires seront pratiquées aujourd'hui au laboratoire de médecine légale de Montréal par un odontologiste judiciaire. Un chimiste du laboratoire de police scientifique débutera son enquête sur le lieu du sinistre ce matin.

IMPÔTS

Sur les traces du gouvernement Harris en Ontario

Suite de la Une

ce nationale d'orientation politique des conservateurs qui aura lieu à la fin août à Winnipeg.

En Ontario, les conservateurs dirigés par Mike Harris ont battu l'an dernier les libéraux, qui étaient favorables pour l'emporter au moment du déclenchement des élections, en promettant une réduction de 30 % des impôts des particuliers au cours des trois premières années de pouvoir.

Une première réduction du fardeau des contribuables ontariens est entrée en vigueur le 1er juillet.

Le Parti réformiste de Preston Manning promettra aussi aux contribuables une baisse du taux d'imposition au prochain scrutin.

Au cours de leur congrès national, à Vancouver, en juin, les réformistes ont décidé de mettre sur pied un comité chargé d'étudier les différentes options de réduction des impôts.

« Cette réduction pourrait être accordée avant même l'élimination du déficit. Nous allons observer ce qui va se produire en Ontario afin de savoir si une baisse des impôts peut stimuler l'économie. Chose certaine, ce sera notre principal cheval de bataille », a déclaré hier Line Maheux, porte-parole du Parti réformiste.

Ne voulant pas être en reste, les libéraux de Jean Chrétien seront vraisemblablement contraints d'emboîter le pas à ses adversaires politiques et formuler aussi une telle promesse.

« Il faudra penser à offrir une réduc-

tion des impôts durant la prochaine campagne », a confié récemment au SOLEIL, une source libérale.

Depuis leur arrivée au pouvoir, les libéraux n'ont pas augmenté les impôts directs des particuliers.

La promesse de diminuer le fardeau des contribuables pourrait leur permettre de faire oublier toute la controverse qu'a provoquée leur volte-face dans le dossier de la taxe sur les produits et les services, espère-t-on.

Aux Communes, le chef du Parti réformiste Preston Manning a demandé plusieurs fois à Jean Chrétien pourquoi il ne procédait pas immédiatement à des allègements fiscaux comme en Ontario afin de créer des emplois.

Le premier ministre Chrétien a rétorqué que sa priorité, à l'heure actuelle, était de supprimer le déficit, lequel devrait atteindre environ 24 milliards \$ au terme du présent exercice financier.

Promettre aux électeurs de réduire taxes et impôts semble par ailleurs faire bouler de neige au pays. Après les conservateurs en Ontario, les néo-démocrates de la Colombie-Britannique ont aussi promis de diminuer le taux provincial de l'impôt sur le revenu d'un point de pourcentage cette année et d'un autre point l'an prochain.

Et en Alberta, où le gouvernement a réussi à engranger un surplus de près de 1,2 milliard \$ cette année, le jour n'est pas très loin où le premier ministre Ralph Klein pourra offrir aux contribuables une baisse de leurs impôts, après avoir coupé massivement dans les dépenses gouvernementales.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale 3 à 5
Le Québec et le Canada 6 à 12
Le Monde 13 et 14

CAHIER B

Questions d'argent 1 à 6, 8
Bourses 3 et 4
Opinions 7

CAHIER C

Magazine 1 et 2
Ce soir à la télé 2
Arts et spectacles 3 à 5, 11 et 12
Votre agenda 4
Annonces classées 6 à 10
Décès 11 et 12

CAHIER D SPORTS

Statistiques 2 et 4
Jeux et B.D. 7

SERVICES

Abonnements 686-3344
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Rand, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 02-07-96

4-5-6

5-2-9-5

BANCO

tirage du 02-07-96

2-4-6-7-10-14-15-17-21-22-24-37-40-41-45-46-59-62-65-66

EXTRA

tirage du 02-07-96

109485

SOLIDARITÉ

Ses congés préservés

Suite de la Une

ble, avec mon épouse, près de notre enfant », dit-il au SOLEIL.

« Nous aurions pu organiser une collecte, mais non. Pour aider notre copain et lui donner un coup de main, nous avons sauté sur l'idée lancée par un des patrouilleurs, Jacques Loignon, qui a suggéré de le remplacer pour son quart de travail, à tour de rôle, selon nos disponibilités, pendant le premier mois des examens de la petite », explique le président de l'Association des policiers et pompiers de Ville Saint-Georges, l'agent Laval Dion.

Ainsi, 21 patrouilleurs de la sûreté municipale ont complété bénévolement en juin, de jour comme de nuit, l'horaire des 14 quarts de 12h, prévus à l'horaire de l'agent Deraps.

« Le policier Gaétan Drouin a veillé à la répartition des remplacements et Régis a reçu son salaire », poursuit M. Dion, ajoutant que cet appui, d'abord moral, lui donnait la possibilité de disposer de son temps pour veiller au mieux-être de

son enfant, sans devoir gruger tous ses congés ou prendre des congés sans solde. « Après, nous verrons au fur et à mesure. De toute façon, les vacances annuelles, planifiées en juillet, permettront à toute la famille d'être unie. »

« La police a du cœur et nous nous tenons. L'entraide et la solidarité, c'est comme ça que ça se traduit », lance le président. « De toute façon, il s'agit d'échanges entre nous et la convention le permet. »

« Tout autour, les gens s'étonnent et, un peu surpris, nous demandent ce que nous faisons là », admet M. Dion. « C'est vrai, je n'ai jamais entendu parler, ni vu rien de semblable ailleurs, mais ce n'est pas un motif suffisant pour bien faire surtout quand un malheur frappe un des nôtres. »

Ensemble, tous les membres du poste de Saint-Georges, dont la majorité sont aussi des pères, entourent et soutiennent l'agent Deraps et sa famille en espérant, qu'après un mois de juin plutôt difficile, la santé de la fillette aille toujours en s'améliorant.

ELTSINE

Même les Américains n'ont eu aucun contact avec lui

Suite de la Une

« Je peux officiellement dire que Boris Eltsine est vivant », a déclaré le porte-parole du Kremlin en ajoutant : « nous pouvons lier ce genre de rumeurs à des jeux financiers ou à des spéculations boursières ».

Boris Eltsine, a précisé le porte-parole, « s'apprête à voter demain dans son bureau de vote à Barvikha », où est située la datcha du président Eltsine, dans la banlieue de Moscou.

D'intenses rumeurs sur l'état de santé du président russe avaient circulé après que le chef de l'État eut été mis au repos pour une extinction de voix à quelques jours du deuxième tour.

Les États-Unis suivent de près l'évolution de l'état de santé du président russe, a indiqué hier un haut responsable américain.

« Nous suivons la situation de près », a déclaré ce responsable sous couvert de l'anonymat.

Aucun responsable américain n'a eu de contact depuis plusieurs jours avec le président russe.

Interrogé pour savoir si Washington s'alarmait de la situation, le porte-parole du département d'État, Nicholas Burns, n'a pas souhaité faire de commentaire, en faisant remarquer néanmoins qu'aucun responsable américain n'avait d'indication de première main sur la gravité de la maladie qui frappait M. Eltsine.

Rallié au Kremlin à l'issue du premier tour des élections présidentielles, le général en retraite Alexandre Lebed a parallèlement, en moins de deux semaines, semé le trouble dans le paysage politique russe et suscité l'inquiétude de l'Occident, par suite, surtout, de ses réparties récentes ultra-nationalistes et antijuives.

Alors que les rumeurs sur la santé de Boris

Eltsine sont reparties de plus belle, l'ancien commandant de la 14e Armée semble aujourd'hui animé d'une énorme ambition et se voit déjà à la tête de l'État.

Les commentateurs s'interrogent toutefois sur la réalité de son pouvoir et, conséquemment, sur ses chances de survie politique.

Le général Lebed a demandé hier des pouvoirs étendus pour redresser le pays tandis que les communistes criaient à la censure, à quelques heures de l'ouverture des premiers bureaux de vote dans l'extrême-orient russe pour le deuxième tour de la présidentielle.

Le nouvel homme fort du Kremlin a présenté, lors d'une conférence de presse, un programme sévère pour rétablir la sécurité en Russie, un domaine qui selon lui recouvre aussi bien les aspects sociaux qu'économiques ou militaires de la vie du pays.

Alexandre Lebed, 46 ans, s'est posé en sauveur potentiel de la Russie et a estimé que son programme devrait être appliqué « quel que soit le président qui sera élu », se plaçant ainsi au dessus de la mêlée pour se présenter en homme politique désormais incontournable.

Lebed s'est toutefois défendu, lors de sa conférence de presse, de vouloir accaparer tous les leviers de commande, même si déjà, samedi dernier, il a demandé le rétablissement à son profit du poste de vice-président.

« Je ne veux pas du pouvoir pour le pouvoir, j'ai l'intention de résoudre les problèmes du pays du point de vue de sa sécurité, sous toutes ses facettes, et ils sont énormes », a tonné le général de sa voix de basse.

Se défendant de vouloir instaurer un nouveau « rideau de fer », le général Lebed n'en a pas moins annoncé que la Russie allait introduire dans « un délai proche » un régime de visa plus strict pour les ressortissants étrangers.

VENTE JOURS D'ÉTÉ

40%

ET PLUS

SUR LES ITEMS MODE SUIVANTS
CONTEMPORAINE ®

VESTONS SAFARI LIN-VISCOSE

Rég. jusqu'à 195.00*

99.95

Style ceinturé, poches plaquées. Aussi des styles amples, ajustés, lin, viscose, unis et petits motifs.

VESTE CEINTURÉE GABARDINE

Rég. 199.95*

99.95

Double boutonnage, col tailleur, ceinture nouée sur jupe courte et droite.

Ste-Foy, Galeries de la Capitale.

MAX MARA, KENZO, A-LINE

Réductions de

40% à 50%

Variété de vêtements à coordonner des collections printemps-été 96.

Ste-Foy, Galeries de la Capitale.

BLOUSES SANS MANCHES

Rég. jusqu'à 55.00*

29.95

Style à carreaux texturé. Aussi des styles unis, à fleurs, amples, ajustés, manches courtes et longues.

PANTALONS À CARREAUX

Rég. jusqu'à 95.00*

49.95

En viscose, coton ou lin-viscose. Aussi des styles unis et petits motifs, jambes droites ou larges.

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS



Voisine du couple, Diane Castilloux n'aurait jamais imaginé que le pire puisse arriver à cette famille si gâtée par la vie.

Port-Daniel en état de choc

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

■ PORT-DANIEL — La mort violente du commerçant Jules Langlois et de ses deux enfants Justin et Jérôme a plongé la petite municipalité de Port-Daniel dans une profonde tristesse hier. Personne n'avait vu venir la tragédie, qui ressemble à deux meurtres doublés d'un suicide, suivant une rupture.

« On se fréquentait depuis près de 15 ans. Nos enfants étaient du même âge. Mon fils Carl allait à l'école avec Jérôme. On savait qu'il y avait des problèmes personnels dans l'air, mais... On voit arriver ça dans les grandes villes,

mais on ne pense pas que ça peut arriver ici », explique Diane Castilloux, la voisine des Langlois.

La maison et le terrain, sur le bord de la baie des Chaleurs, aménagés pour les enfants avec une piscine, des

glissoires, des balançoires, des jeux, faisaient l'envie de beaucoup de monde.

Jules Langlois, propriétaire du Centre de rénovation de la Baie, venait justement de rénover son établissement pour plusieurs dizaines de milliers de dollars. Les travaux étaient complétés depuis la semaine passée.

« Dans une petite communauté, ça frappe encore plus, parce que tout le monde se connaît. C'était du bon monde. Ils venaient souvent. Ils avaient deux beaux petits enfants », commente Louis-Charles Morin, un détaillant d'essence dont le commerce est situé presque en face de la maison de Jules Langlois.

Le 27 avril, son frère Hugues Langlois parvenait à justesse à éviter le noyade lors du naufrage du homardier Stéphane P. au large du village voisin de Gascons. Deux pêcheurs avaient alors péri, Stéphane Parisé, de Gascons, et Steve Langlois, un cousin de Hugues et de Jules, dont le corps n'a pas encore été retrouvé.

La conjointe de Jules Langlois, avait entamé un recours judiciaire visant à recouvrer la garde de ses enfants. Une première audition de cette action était même prévue pour demain.



La maison des Langlois a été passée au peigne fin par les policiers.

5 partis à Beauport

71 candidats se feront la lutte à l'automne

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

■ BEAUPORT — Si tous les candidats à la mairie de Beauport tiennent leur promesse de présenter chacun une équipe complète, c'est pas moins de 71 candidats qui se feront la lutte dans cette ville à l'automne.

Ce chiffre de 71 est un minimum car c'est tenir pour acquis qu'aucune équipe ne présentera d'adversaire au conseiller indépendant de Montmorency, M. Carol St-Pierre. Autrement ça peut monter à 74!

Aujourd'hui, Action Beauport, parti qui a été courtisé un moment par le

Nous savons déjà que le maire Jacques Langlois sollicite un quatrième mandat et il a déjà présenté tous les candidats de son parti, le Réveil de Beauport.

Le candidat Jean-Paul Michaud offrira aussi une équipe complète mais comme il lui reste deux ou trois candi-

dates à trouver, il attend pour la présenter. Son parti s'appelle l'Union municipale de Beauport.

Le député Filion aussi est censé présenter une équipe complète de conseillers avec lui. Mais on ne sait où il en est rendu dans son recrutement.

Finalement M. Égide Gagnon, qui s'est déjà présenté à la mairie en 1992, a lui aussi annoncé qu'il s'en venait avec une équipe

qu'il est à mettre sur pied. Son parti, le Rassemblement des citoyens de Beauport (RCB), est déjà enregistré, a-t-il déclaré au SOLEIL hier soir, après l'assemblée du conseil municipal où il était le seul candidat à la mairie présent.

Même le maire était absent avec les Filion, Michaud et Robitaille.



Égide Gagnon s'était déjà présenté à la mairie en 1992.

Les candidats aux postes de conseillers ne sont pas tous trouvés, il en manquerait deux ou trois.

M. Robitaille est de presque toutes les assemblées du conseil municipal depuis maintes années. Il a longtemps accompagné feu M. Charles Lecours qui se faisait un devoir de surveiller étroitement l'administration municipale.

Les Ailes de la mode arrivent à Place Sainte-Foy

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

■ SAINTE-FOY — Les Ailes de la mode arrivent à tire-d'aile à Place Sainte-Foy. Le centre commercial sera agrandi, vraisemblablement dès le mois d'août, afin d'accueillir la troisième supersurface du groupe San Francisco au Québec.

La nouvelle est sortie hier lors de la séance régulière du conseil municipal de Sainte-Foy qui a eu à approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale déposé par la société Ivanhoe III inc.

Selon le directeur général de la Ville, Alain Marcoux, San Francisco investira entre 17 et 25 millions \$ dans la construction de la mégasurface. Celle-ci occupera tout l'espace disponible devant l'ancien local du supermarché

Métro. Les actuels espaces de stationnement deviendront souterrain.

M. Marcoux a précisé qu'aucune demande de permis n'avait encore été présentée à la Ville, mais que les dirigeants d'Ivanhoe voulaient amorcer les travaux au tout début d'août.

En parallèle, le magasin Holt Renfrew sera aussi agrandi. Le montant de l'investissement dans ce cas n'a pas été précisé, mais tournerait entre 1 et 3 millions \$.

L'implantation d'un magasin Ailes de la mode est la première d'une série potentielle de 8 phases d'expansion pour Place Sainte-Foy. Si le contexte économique devait s'avérer favorable, la superficie du centre commercial pourrait éventuellement passer de 600 000 à 3,6 millions de pieds carrés et le nombre de cases de stationnement de 3000 à 10 000 selon le conseiller de l'opposition Jean Normand.

« Tous ces investissements ne sont pas pour demain. Il y a un an et demi, on a adopté un règlement qui oblige les propriétaires des centres commerciaux à nous présenter un plan d'avenir pour obtenir un permis de construire. C'est ce que vient de faire Ivanhoe », a prévenu Alain Marcoux.

Une passerelle entre Place de la Cité et Place Sainte-Foy pourrait être amé-

nagée plus tard, lorsque le second centre commercial sera doté d'un deuxième étage.

Les Ailes de la mode ont actuellement pignon sur rue à Brossard. Un autre point de vente doit ouvrir en août à Laval.

CONTROVERSE

L'adoption du plan d'intégration a donné lieu à une certaine controverse. Le conseiller Jean Normand s'est demandé pourquoi on y allait à toute vapeur. « Le projet a été présenté à la Ville le 27 juin. Les conseillers ne l'ont eu que le 28. Il est volumineux et je ne suis pas sûr que l'on ait eu le temps de percevoir toutes les conséquences qu'il peut avoir pour les citoyens de Saint-Yves », a-t-il indiqué.

Le conseiller de l'opposition a sug-

géré de discuter le projet en comité plénier et de remettre l'adoption du plan à la séance du mois d'août. « Afin de ne pas donner un genre de droits acquis si jamais en cours de route, on doit trouver des mesures de médiation », a-t-il dit.

M. Normand a affirmé qu'il redoutait une détérioration de la qualité de vie sur certaines rues résidentielles.

La mairesse Andrée Boucher a fait valoir que tel n'allait pas être le cas et que le dossier était sous étude depuis longtemps. Hors l'assemblée, le directeur général Marcoux a aussi révélé que pour chaque 100 \$ d'évaluation municipale commerciale, la Ville retirait 3,30 \$ de taxation. Pour un projet de l'ordre des Ailes de la mode, la Ville toucherait donc plus d'un demi-million de dollars en taxe.

LA PERFECTION TOUT SIMPLEMENT DÉLICIEUX. LA PLUS GRANDE MAISON DU BIFTECK EN VILLE. DES MENUS PRÉPARÉS À LA PERFECTION TOUT SIMPLEMENT DÉLICIEUX. LA PLUS GRANDE MAISON DU BIFTECK EN VILLE. DES MENUS PRÉPARÉS À LA PERFECTION TOUT SIMPLEMENT DÉLICIEUX.

La qualité BIFTHEQUE chez vous...

Recréez le plaisir de savourer nos grillades chez vous...

LE BIFTHEQUE	LE BIFTHEQUE	LE BIFTHEQUE	LE BIFTHEQUE
5 ⁴⁹ lb 12 ¹⁰ kg	4 ⁹⁹ lb 11 ⁵ kg	1 ⁹⁹ l'unité	2 ⁶⁹ lb 5 ⁹³ kg

Nos spéciaux en vigueur du 3 au 9 juillet 96

La plus grande maison du bifteck en ville. 5050, boul. Hamel, Québec 871-1717

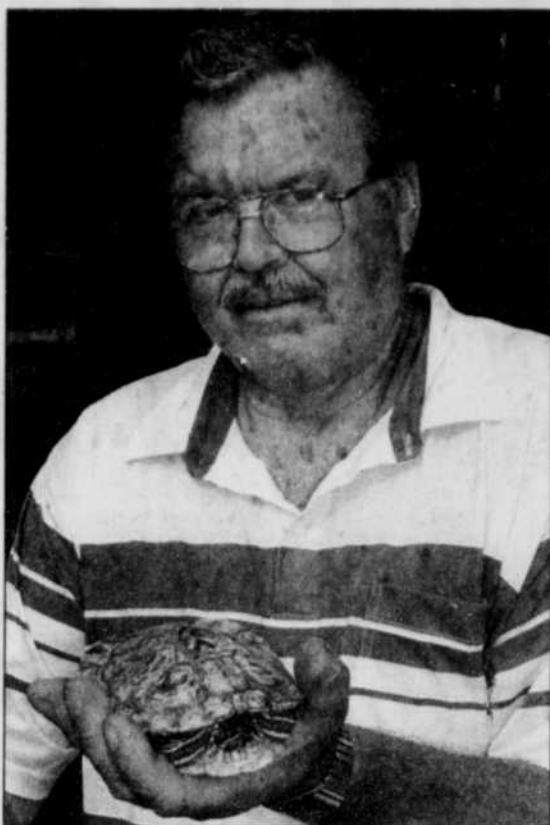
LA PLUS GRANDE MAISON DU BIFTECK EN VILLE. DES MENUS PRÉPARÉS À LA PERFECTION TOUT SIMPLEMENT DÉLICIEUX. LA PLUS GRANDE MAISON DU BIFTECK EN VILLE. DES MENUS PRÉPARÉS À LA PERFECTION TOUT SIMPLEMENT DÉLICIEUX.

Oups! Excusez-la...

Une malencontreuse erreur s'est glissée dans la légende accompagnant la photo de la remise des prix à des policiers lors du congrès de l'ADPPQ, publiée dans l'édition d'hier. Le nom de l'agent récompensé était Denis Gaudreau, du service de police de Charlesbourg, et non Denis Nadeau. On se rappellera que ce dernier était le chef de police de Sainte-Marie de Beauce, abattu l'an dernier alors qu'il répondait à un appel de violence conjugale. La confusion des deux noms de famille est probablement due au fait qu'une médaille de dévouement a été remise à la veuve de M. Nadeau. La remise de cette médaille, qui a rappelé la profondeur du drame, a été marquante, l'émotion étant très grande dans la salle à ce moment. C.B.

Bonne fête, Québec!

Tous sont invités à célébrer la fête de la ville de Québec, qui a 388 ans aujourd'hui. La journée de fête débute à 10h par la messe de Pierick Houdy à la basilique-cathédrale Notre-Dame-de-Québec, célébrée par Mgr Marc Leclerc, évêque auxiliaire de Québec. Suivront, près du monument de Champlain, l'exercice du Droit de Cité du 2e bataillon du Royal 22e Régiment à 11h30, le lever du drapeau de la ville devant l'hôtel de ville et la remise aux pompiers et pompières de la médaille pour services distingués, à 14h. À 14h30, les intéressés pourront participer à la simulation d'une séance du Conseil municipal à l'hôtel de ville. Des spectacles auront aussi lieu aux Jardins de l'hôtel de ville. Le groupe de danse acrobatique « Use tes semelles » y présentera à 19h des numéros de danse rythmée et d'acrobaties. Le Centre de valorisation du patrimoine vivant suivra, avec un spectacle sur l'histoire de la ville de Québec, à 20h30.



LE SOLEIL, JACQUES DESCHÊNES

Une tortue sur la rue

Jacques Brodeur, résidant rue Du Patelin à Neufchâtel, a trouvé une tortue serpentine sur sa route, alors qu'il s'en allait au dépanneur, lundi. M. Brodeur croit que la tortue, qui pèse un peu plus d'un kilo, cherchait à gagner une zone marécageuse voisine. Il a tout fait d'installer sa trouvaille dans son aquarium, où la tortue s'est dépêchée d'avalier le poisson rouge qui y avait élu domicile. C'est la deuxième fois que M. Brodeur trouve un reptile à carapace en ville. En 1981, il a capturé une tortue d'une dizaine de kilos sur le boulevard Lapierre, à Saint-Émile. A.M.

SAINT-BRUNO

Un mort dans la collision

Le face à face de lundi midi, à Saint-Bruno, au Lac-Saint-Jean, entre un camping-car et une voiture dans laquelle prenaient place quatre jeunes voyageurs, aura causé un décès. Un jeune homme de 17 ans, Jean-Philippe Grondin, de Baie-Comeau, a succombé à ses blessures hier. Deux de ses compagnons sont toujours hospitalisés. Un des voyageurs est originaire de Charlesbourg, les autres résident à Baie-Comeau et Jonquière. A.M.

SAINT-NICOLAS

Autre grave face à face

Une collision frontale a fait deux blessés, à 18h18 hier, devant le 1186, Marie-Victorin, à Saint-Nicolas. Les deux conducteurs impliqués, un homme et une femme, ont subi des blessures, principalement aux jambes. L'état de santé de la dame est considéré comme grave. Les pinces de désincarcération ont dû être utilisées pour dégager les victimes. Une enquête est présentement en cours pour tenter de déterminer les circonstances exactes de l'accident. A.M.

BEAUPORT

Cimetière vandalisé

Le cimetière Saint-Grégoire de Beauport, situé rue des Français dans le quartier Montmorency, a été la cible de vandales, probablement dans la nuit de samedi à dimanche. Le responsable de l'endroit a constaté des dégâts hier matin, à son retour de vacances. Cinq pierres tombales et leur socle ont été renversés; trois pierres usées par le temps ont été brisées, de même que des pots de grès conte-

nant des fleurs. Les arrangements floraux ont été rapportés au presbytère de la paroisse où leurs propriétaires pourront les récupérer. Le montant des dommages n'a pas été évalué. A.M.

LORETTEVILLE

Le directeur général s'en va à Saint-Luc

M. André Demarbre, directeur général pendant un peu plus de six ans à Loretteville, quitte son poste à la fin de la semaine pour occuper des fonctions identiques à Saint-Luc-sur-Richelieu. M. De Marbre, âgé de 54 ans, a été embauché par la municipalité de Saint-Luc (18 500 habitants) le 17 juin, de préférence aux 57 candidats qui ont répondu à un concours lancé en avril. Le dg laissera derrière lui la controverse soulevée par les suspensions imposées au chef des pompiers, ainsi qu'une poursuite toujours pendante de 2,5 millions\$, où lui et la moitié du conseil municipal sont visés.

... et est remplacé par le secrétaire-trésorier

Par quatre voix contre deux, le conseil municipal de Loretteville a décidé de confier le poste de directeur général, de façon intérimaire du 12 août au 31 décembre, à M. Gaétan Béchard, présentement secrétaire-trésorier. Le prochain dg, qui recevra un salaire de 64 000\$, sera choisi par concours durant cette période. Tout en reconnaissant la compétence de M. Béchard, les conseillers dissidents ont fait savoir qu'ils n'étaient pas d'accord avec la procédure suivie pour lui confier cet intérim, et qu'ils auraient préféré donner une chance aux autres directeurs.

Sainte-Foy ne peut plus payer les repas à l'équipe au pouvoir

FRANÇOIS POULIOT

Le Soleil

SAINTÉ-FOY — La mairesse Andrée Boucher y est allée hier d'une sortie en règle contre la décision du gouvernement québécois de ne plus permettre aux villes de défrayer les repas d'avant-réunion pris par certaines équipes au pouvoir. «C'est un chef-d'oeuvre d'insignifiance», a lancé la mairesse en parlant du projet de loi 24 qui vient d'être adopté par l'Assemblée nationale.

C'est le conseiller Jean Normand qui a ramené le sujet sur le parquet. M. Normand, qui avait déposé une plainte au ministère des Affaires municipales, en même temps que le citoyen Henri Jenkins, a réclamé des excuses des conseillers Thomas Hugues et Georges Trépanier, qui lui avaient à l'époque reproché son geste et affublé de qualificatifs qu'il juge désobligeants.

Mme Boucher a tout de suite pris la parole en disant espérer «que vous n'ayez pas seulement ça à votre crédit en carrière, parce que c'est un chef d'oeuvre d'insignifiance». Elle a enchaîné en répétant qu'elle avait de la difficulté à croire «qu'un geste aussi insignifiant puisse avoir été posé en aussi haut lieu». «C'est indigne de l'Assemblée nationale», a-t-elle clamé. La mairesse a bien entendu écorché au passage l'ancien titulaire du ministère des Affaires municipales, Guy Chevrete. «On a dépensé 12 millions\$ en folies olympiques en envoyant des gens se promener un peu partout à Lausanne, en France et aux États-Unis. Il y en a même un qui est allé dire «advienne que pourra»,

et on vient nous faire la morale...» Le conseiller Hugues a pour sa part indiqué que l'amendement apporté par le gouvernement était la preuve que la Ville de Sainte-Foy agissait à l'intérieur de la loi lorsqu'elle défrayait les repas d'avant-réunion de l'équipe au pouvoir, en sus de leur allocation de dépenses. Il a ajouté que la décision du gouvernement remettait à ses yeux en jeu le système des partis politiques, un système qui prône la présence d'un gouvernement et d'une opposition. «À l'Assemblée nationale, l'opposition ne siège pas avec le gouvernement dans la préparation des projets de loi», a-t-il affirmé.

Le Cirque du Soleil, qui vient d'arriver en ville, a lui aussi été au coeur des discussions. Le conseiller Jean Normand a salué la baisse de la tarification de fonctionnement facturée aux organismes de loisirs cette année (-6700\$), mais s'est demandé pourquoi Sainte-Foy allait encore verser une subvention de 70 000\$ au cirque québécois. «Je ne dis pas que je suis contre le cirque, mais il est rentable et n'a pas besoin de subvention», a plaidé le conseiller de Présent Sainte-Foy. La mairesse Boucher a quant à elle soutenu que depuis que l'événement s'arrête à Sainte-Foy, la Ville a plutôt fait 20 000\$ de profits. «Jusqu'à l'an dernier le gouvernement en tenait compte dans les compensations qu'il versait à Sainte-Foy suite à l'abolition de la taxe d'amusement», a-t-elle expliqué. Madame Boucher a cependant reconnu que cette année Sainte-Foy n'avait plus droit à ces compensations et que le 70 000\$ constituait une subvention.

CHARLESBOURG

Mercier annonce une baisse de taxes d'au moins 2%

BENOÎT ROUTHIER

Le Soleil

CHARLESBOURG — Le maire Ralph Mercier de Charlesbourg a pris de court les deux autres candidats à la mairie Denis Langlais et Jean-Marc Jacob en annonçant une réduction du compte de taxes pour 1997.

Cette réduction sera vraisemblablement de plus de 2% à entendre M. Mercier qui explique que l'administration du budget 1996 a déjà permis une économie de 1 million\$, qui signifie une réduction de taxes de 2%.

M. Mercier fait remarquer que cette décision de baisser les taxes n'est pas un effet de la campagne électorale qui aura lieu à l'automne. «Depuis longtemps notre objectif c'est un gel des taxes avec comme but final une diminution», dit-il. Il ajoute qu'en 1992, n'eût été du «pelletage» du gouvernement provincial dans la cour des municipalités, Charlesbourg était décidé à réduire le compte de taxes de 5%. Se rendra-t-on là en 1997? «Il y a des choix budgétaires à faire, mais la diminution sera intéressante», annonce M. Mercier.

Il rappelle qu'il a réussi à geler les taxes au cours des quatre dernières années sauf cette année où, à la dernière minute, il a été obligé d'imposer une augmentation de 1% pour compenser une perte de revenus dont l'a privé le gouvernement.

Les économies réalisées en cours d'années sont dues en partie au programme de pré-retraites qui a, semble-t-il, connu un bon succès.

«Nous diminuons les taxes parce que nos finances nous le permettent», a-t-il répondu à un citoyen. Et ça se prépare depuis plusieurs années car ce fut toujours notre objectif.

Le maire a tenu à rassurer les contribuables que le niveau des services ne sera pas diminué pour autant et qu'il se fera encore des travaux d'infrastructures.

Cette diminution a été annoncée par une résolution. Un seul conseiller s'y est opposé, M. Henri Casault qui qu'en 24 ans c'est la première fois qu'on annonce une diminution de taxes.

Pourquoi une telle résolution si tôt? M. Mercier répond que par les années passées des résolutions demandant aux fonctionnaires de geler les taxes étaient adoptées si tôt qu'au printemps.

POLICE DE QUÉBEC

Un détenu meurt dans une cellule

ANNIE MORIN

Le Soleil

QUÉBEC — Un homme de 26 ans, détenu au poste de police de Québec depuis quelques heures, est mort dans sa cellule, vers 19h, hier. L'homme, sous l'influence de la drogue, avait été placé en cellule de confinement à 16h11 pour contrer son comportement agressif. Des vérifications faites par les policiers à 18h30 ont démontré que le suspect était toujours extrêmement agité. À 19h03, par le biais de caméras de surveillance, les agents de la paix ont constaté que l'homme était inconscient. Ce dernier a donc été conduit à l'hôpital Saint-François-d'Assise en ambulance, après avoir été menotté. Durant le transport, des manoeuvres de réanimation ont été tentées, mais sans succès. À 19h50, les autorités médicales constataient le décès du suspect, un résident de Québec.

L'homme avait été arrêté par les policiers en fin d'après-midi, dans le quartier Saint-Roch, à l'intersection de la rue Caron et du boulevard Charest. Celui-ci montait sur des voitures et insultait les passants à qui mieux mieux. À la vue des policiers appelés sur les lieux par des citoyens, l'individu s'est jeté sur le policier qui prenait place du côté passager. Utilisant la force physique, les policiers l'ont menotté et l'ont écroué. L'escouade des crimes contre la personne de la SQ enquête sur les circonstances entourant ce décès.

EN BREF

Ô douce nuit!

La nuit du 1er juillet a été calme dans le quartier chaud qu'est devenu le Vieux-Québec. Entre 17h lundi et 2h au petit matin mardi, neuf arrestations ont été effectuées par la sûreté municipale de Québec (SMQ) sur le territoire dont elle a la garde. Trois personnes ont aussi été interceptées, un mandat pesant déjà contre elles. Ces mandats n'auraient pas été émis à la suite de l'émeute de la Saint-Jean-Baptiste. Des neuf personnes arrêtées la nuit dernière, sept contrevenaient au règlement municipal interdisant l'ivresse dans les lieux publics. Deux autres feront face à une accusation de désordre. Le spectacle présenté sur les plaines d'Abraham a attiré une foule pacifique. Aucun mouvement de jeunes ne s'est dirigé vers Place d'Youville à la clôture des festivités. La centrale de police n'a pas été visitée par quelque manifestant que ce soit, contrairement à ce que prétendait la rumeur. Au parlement, la Sûreté du Québec n'a pas eu à intervenir auprès des citoyens qui passaient par là. A.M.



Offres de nettoyage de tapis

Prix garantis jusqu'au 6 juillet 1996!

NETTOYAGE DE TAPIS

13 \$ Par pièce

Nettoyage à la vapeur

48 \$ 4 pièces

Plus nous nettoyez, plus vous économisez.

74 \$ Super offre! Maison complète

5 pièces, 13 marches et 1 vestibule.

NOTRE SERVICE 4 ÉTOILES : UNE GARANTIE DE SATISFACTION À COUP SÛR!

- Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos tapis à fond sans abîmer les fibres.
- Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
- Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
- Nous vous fixons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi et dimanche!

NETTOYAGE DE MEUBLES

79 \$ Canapé et 2 fauteuils ou canapé et causeuse

39 \$ Nettoyage de conduits de ventilation par conduit principal. Plus 6,99 \$ par bouche.

0,99 \$ Nettoyage de tapis d'appoint Ramassage et livraison inclus. (tapis synthétique)

Appelez du lundi au samedi de 8 h à 18 h

842-3636

Demandez nos trousseaux de nettoyage Stainexsolution™. Renseignez-vous sur notre PROCÉDÉ DE NETTOYAGE COMBINÉ AU SHAMPOING ET À LA VAPEUR, offert pour seulement 99¢ de plus par pièce. Le traitement de protection des fibres est offert moyennant des frais supplémentaires. Les pièces de plus de 250 pieds carrés sont considérées comme deux pièces. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec et pour les tapis en coton haïtien, les canapés modulaires et les coussins de dossiers non attachés. Prix garantis jusqu'au 6 juillet 1996!



Tous nos prix comprennent la TPS.

SOYEZ ORIGINAL POUR SEULEMENT 19⁹⁵19⁹⁵

20

Le Melrose, le soir: 681-7752
1648, chemin Saint-Louis, Sillery

Val Bélair fait miroiter les économies réalisées avec sa propre police

CATY BÉRUBÉ

Le Soleil

■ QUÉBEC — La ville de Val Bélair épargnera au moins 400 000 \$ dès la première année d'activités de son nouveau service de police, qui entrera en fonction le 1er septembre.

L'administration municipale de Val Bélair réalisera ces économies grâce à la création de son propre corps de police plutôt que de confier le contrat à la Sûreté du Québec, comme c'était le cas jusqu'à maintenant.

Les services du corps de police provincial coûtent 1,9 millions de dollars à Val Bélair, alors que l'opération d'un corps de police municipal est évaluée à un peu plus de 1,4 millions \$.

« Ces économies sont dues au fait qu'il s'agira d'un jeune service de police, composé de jeunes policiers, dont les salaires seront moins élevés que ceux des plus expérimentés. Nous leur offrons des conditions de travail raisonnables, mais un peu moins généreuses que celles offertes aux policiers ayant plusieurs années d'ancienneté. Des mesures de gestion serrées permettront aussi de restreindre les coûts de fonctionnement du service », dit André Pélouin, directeur du service de police de Val Bélair.

Le directeur a expliqué au SOLEIL que l'embauche des 15 patrouilleurs, de l'enquêteur et des deux officiers de direction qui composeront le corps de police est complétée.

« Il s'agit de policiers qui ont tous de l'expérience, mais pas trop. Nous voulons créer notre propre culture organisationnelle, c'est pourquoi nous ne voulons pas des gens trop expérimentés », dit le directeur Pélouin.

Avec ses 22 000 habitants, Val Bélair était probablement la dernière ville de cette importance à ne pas être dotée de son propre corps de police, selon M. Pélouin.

RÉPONSE PLUS RAPIDE

Le directeur Pélouin, qui en est à sa deuxième expérience de fondation d'un corps de police (il a dirigé la création de celui de Lachenaie), se dit très optimiste quant au rendement de la sûreté municipale de Val Bélair. Il croit que la réponse au service 9-1-1 devrait être plus rapide, car les policiers seront plus près du territoire à couvrir, puisqu'ils seront postés à Val Bélair.

« Vous allez être surpris. On entendra beaucoup parler du service de police de Val Bélair, comme de celui de Lachenaie. Le service sera caractérisé par une approche particulière, davantage axée sur le communautaire », annonce M. Pélouin.

Par ailleurs, l'entrée en fonction du nouveau service a été retardée de trois mois en raison des tergiversations liées à la construction d'un centre administratif abritant l'hôtel de ville et le poste de police. Le maire Claude Beaudoin a reporté au mois de septembre sa décision quant à la réalisation de ce projet. Il est d'ailleurs possible qu'il prenne la voie du référendum pour consulter la population à ce sujet.

En attendant, le service de police sera implanté dans la salle du conseil de ville de Val Bélair, où des travaux de rénovation sont en cours pour rendre les locaux plus adaptés aux activités policières.

Des investissements d'environ un million de dollars sont effectués pour l'implantation du service de police et pour l'achat d'équipements.



Le directeur du service de police de Val Bélair, André Pélouin.



Le feu avait déjà éclaté avant que n'arrivent les pompiers.

INCENDIE AU 405, SAINT-ANSELME, À QUÉBEC

Aucune explication à l'explosion, ni aux flammes

ANNIE MORIN

Le Soleil

■ QUÉBEC — Les policiers et pompiers de la ville de Québec ne connaissent toujours pas la cause de l'incendie de l'immeuble désaffecté du 405, Saint-Anselme, dans le quartier Saint-Roch.

Ils hésitent à relier l'explosion initiale à la guerre des gangs, même si un groupe de motards sympathisants a déjà occupé le rez-de-chaussée.

Le feu s'est déclaré entre le premier et le deuxième étage, sous un escalier situé à l'arrière de l'édifice qui compte trois étages. Personne ne se trouvait à l'intérieur quand une explosion s'est faite entendre, à 23h47. Les deuxième et troisième étages, ravagés par les flammes, étaient inhabités depuis des mois. Ces appartements barricadés ont déjà servi de piquerie et étaient peut-être toujours fréquentés par des consommateurs de drogue.

Un groupe de motards a déjà tenu ses activités régulières au rez-de-chaussée, là où est présentement exploité un commerce de meubles usagés. Le

groupe ne ferait pas partie des ligues majeures du crime organisé. L'agent Darie Bertrand, porte-parole de la sûreté municipale de Québec, ne peut dire si le groupe portait allégeance aux Hell's Angels ou aux Rock Machine.

UNE CINQUANTAINE DE POMPIERS

Une cinquantaine de pompiers ont combattu les flammes pendant plus de trois heures dans le quartier Saint-Roch, sous les regards attentifs d'une foule de badauds. Leur travail a été ardu puisque le feu avait déjà éclaté à leur arrivée sur les lieux. « De plus, toutes les ouvertures étaient barricadées et le risque de propagation était grand », ajoute le chef-pompier, Gaston Verreault. Une dizaine de personnes ont été évacuées de l'édifice adjacent à l'immeuble enflammé, dans lequel est installé le poste de police communautaire de la Sûreté municipale de Québec.

Le commissariat aux incendies enquête présentement sur l'origine du feu. Hier, les enquêteurs étaient à la recherche de traces d'accélération ayant pu provoquer l'explosion. Autant la thèse de l'incendie criminel que celle de l'accident sont examinées. Les dommages sont évalués à 200 000 \$.

La gourou du Domaine Moreau et son conjoint plaident coupable

LUCE DALLAIRE

Collaboration spéciale

SAINT-JOSEPH — La gourou du Domaine Moreau à Scott Junction, Suzanne Moreau, et son conjoint, Clément Lapierre ont plaidé coupable, hier, aux accusations d'agression sexuelle retenues contre eux. Moreau a écopé de 20 mois additionnels de prison et Lapierre connaîtra sa sentence en juillet, après que le procès de Richard Poulin, Rita Lantagne et Blandine Poulin, qui débute aujourd'hui, sera complété.

Après plusieurs heures de tractations, le procureur de la couronne, Me Martin Chabot, et l'avocat de Moreau, Me Lawrence Corriveau, ont présenté au juge Pierre Rousseau une suggestion commune de sentence.

« Il a été mis en preuve que Suzanne Moreau était une espèce de charismatique, stigmatisée, ayant des visions, parlant au bon Dieu, transmettant des messages du ciel pour en arriver à des fins personnelles, et qu'elle exerçait un contrôle sur ses disciples, ce qui a amené l'adolescente à se soumettre à des gestes sexuels », indique Me Chabot. « À cinq ou six reprises, comme en aurait témoigné la victime, Mme Moreau était présente lors des échanges sexuels. L'adolescente servait de stimulation afin de lui permettre d'avoir une relation

complète avec son mari, Clément Lapierre. »

« Nous n'avons pas d'autre choix que de plaider coupable », ajoute Me Corriveau.

Sans antécédent judiciaire et ayant déjà purgé six mois en détention préventive, soit l'équivalent de 12 mois d'emprisonnement, Moreau, âgée de 63 ans, a été condamnée à 20 mois additionnels, assortie de trois ans de probation, interdiction de communiquer avec les deux sœurs et leur mère, ainsi qu'avec les autres accusés dans cette affaire, exception faite de son mari.

Le cas de Clément Lapierre, a aussi fait l'objet de pourparlers entre procureurs. « Nous avons déposé un plaidoyer commun sur l'accusation d'agression sexuelle, les quatre autres, dont enlèvement et séquestration, ayant fait l'objet de retraits ou d'arrêt de procédures », indique Me Daniel Cliche. Entre-temps, Lapierre, 59 ans, reste en liberté.

« Nous n'étions pas préparés à ce dénouement », affirment Me Marie-Claude Perron et Hugues Labbé, qui entendent plaider la cause de leurs clients, Richard Poulin, Rita Lantagne et Blandine Poulin, dès aujourd'hui.

Le procès a débuté en juin et en est à sa deuxième semaine. Les événements ont eu lieu en août 1995, après que la mère qui avait fui le Domaine avec ses deux filles, signale leur disparition à la police de Saint-Georges.

DISRAELI

La SQ demande l'assistance de la population

IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

THETFORD MINES — Les enquêteurs de la SQ demandent maintenant l'aide de la population afin de recueillir des renseignements pouvant faire avancer l'enquête sur la mystérieuse disparition de M. Jean-Denis Parent et de son épouse Françoise Beaulieu, de Disraeli. Ils n'arrivent toujours pas à retracer le couple malgré les nombreuses recherches et les informations recueillies jusqu'à présent dans le dossier.

L'agent Serge Dubord, de la SQ, a invité hier toute personne détenant un renseignement pouvant aider aux recherches, à le transmettre de façon confidentielle au bureau du superviseur de la SQ, à Sherbrooke, au (819) 564-1212.

Depuis que la voiture du couple a été retrouvée dans le stationnement du centre commercial Place Sainte-Foy, les policiers ont reçu une cinquantaine

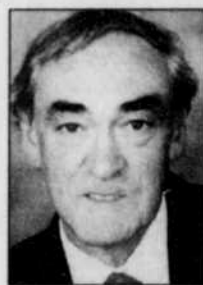
d'informations qui ont toutes été vérifiées mais qui n'ont toutefois pu permettre de retracer les disparus. La vérification des relevés des transactions bancaires et de cartes de crédit du couple est en cours mais n'a encore rien donné.

Les recherches dans les environs de Disraeli ont complètement cessé depuis ce week-end. La police mène plutôt le dossier par voie d'enquête dans les régions de L'Amiante et de Québec, puisque c'est là qu'a été retrouvée la voiture du couple Parent-Beaulieu. À Disraeli, la plupart des gens privilégient la thèse du vol pour expliquer cette mystérieuse disparition, même si l'absence de traces de violence dans la maison et la voiture du couple peut sembler étrange a priori, car un magnétoscope, un téléviseur et trois armes de chasse manquent dans la résidence des époux.

L'abbé Gilles Noël, curé de la paroisse Sainte-Luce, signale d'ailleurs que cette situation commence à inquiéter plusieurs paroissiens.

« Certaines craignent pour leur sécurité dans le cas où M. Parent et Mme Beaulieu auraient été surpris par des malfaiteurs », indique-t-il. L'abbé Noël signale que le couple Parent-Beaulieu était sans histoire, que Mme Beaulieu était dynamique et très engagée dans sa communauté et qu'elle se rendait régulièrement à la messe. Le directeur de l'école primaire où enseignait la dame de 52 ans abonde dans le même sens.

« C'était une femme très équilibrée, ordonnée, structurée et qui ne semblait avoir aucun problème », déclarait hier M. Carol Landry, qui écarte d'ailleurs les thèses du suicide, de la fugue et du voyage secret pour expliquer le drame.



Jean-Denis Parent



Françoise Beaulieu

EN BREF

Un maire occupé

Le maire de Saint-Étienne, Christian Jobin, vient d'être élu président du Conseil régional de concertation et de développement de Chaudière-Appalaches. Il succède à M. Jean-Claude Lacasse, qui a occupé ces fonctions pendant quelques années. En plus de son travail de contrôleur financier chez Roche Ltée, M. Jobin assume la présidence du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police de Chaudière-ouest. P.P.

COURS D'ESPAGNOL COURS D'ANGLAIS

Session d'été

- Cours intensifs
- Cours privés

Début: 8 juillet 96

Diffudi International
880, Père-Marquette
682-3617

SOLDE FINAL
50% à 75%
sur marchandise sélectionnée

Boutique
Danielle Morali

Place Ste-Foy, 656-9141

La nouvelle collection denim Danielle Morali est arrivée.



SOLDE FINAL

40% à 60%
sur marchandise sélectionnée

RODIER

Place Ste-Foy 656-4350

LE QUÉBEC LE CANADA

Suspension prolongée pour Purnelle

MARIE-EVE GÉRIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — Celui qui a osé dénoncer la lourdeur et l'incompétence de l'état-major et les déboires de l'armée en Somalie, le caporal Michel Purnelle a été avisé hier de la prolongation de sa suspension avec solde des Forces armées.

En mai, l'Armée canadienne avait décidé de relever de ces fonctions le caporal pour avoir fait paraître un livre allant à l'encontre des règlements militaires.

La suspension, qui était valable jusqu'au 30 juin, a été renouvelée jusqu'au 15 juillet.

Rejoint par LE SOLEIL à son domicile, le « négatif » de l'armée canadienne, Michel Purnelle, n'a pas voulu commenter la décision de l'armée. « Je ne sais pas trop ce qu'il vont faire avec moi », a-t-il confessé.

Il a simplement affirmé qu'il était suspendu en raison des mêmes motifs et sous les mêmes conditions que la dernière fois. Sa lettre de suspension est signée par le major-général Roméo Dallaire, commandant de l'armée de terre au Québec, remplacé avant-hier par le major-général Alain Forand.

Le livre maudit, « Une armée en déroute », à l'origine de toutes ces procédures, dénonce l'absence de leadership au sein de l'armée, la corruption et le carriérisme des hauts gradés. Qui plus est, le caporal y donne force détails quant à l'« hyperbureaucratisme » des Forces armées et aux lacunes du système d'entraînement des



Le caporal Michel Purnelle

soldats. Le déploiement de son unité en Somalie en 1993 est également décrié.

Selon les règlements de l'armée, tout militaire qui désire publier un livre portant sur les Forces armées doit attendre l'approbation du Quartier général de la Défense nationale. Le caporal Purnelle n'avait laissé que deux semaines d'avis à l'Armée qui n'a pu compléter la révision du livre avant sa publication.

Michel Purnelle, caporal dans le Royal 22e régiment, fait face à sept chefs d'accusation dont celui de « conduite préjudiciable au bon ordre et à la discipline » et celui de « refus d'obéir à un ordre ». Il devra en répondre devant la Cour martiale.

Bouchard secoue ses mandarins

DONALD CHARETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Avant d'entreprendre ses vacances le premier ministre Lucien Bouchard va procéder à un remaniement d'importance dans les directions des ministères en nommant ou déplaçant plusieurs sous-ministres.

Ce chamboulement est attendu depuis plusieurs semaines mais il sera concrétisé lors du conseil des ministres de mercredi prochain. M. Bouchard a soulevé la question de ces réaffectations de mandarins lors du dernier conseil des ministres.

Il s'agira en fait du plus important remaniement de hauts-fonctionnaires depuis que le Parti québécois a pris le pouvoir en 1994 sous la direction de Jacques Parizeau.

Lucien Bouchard assume la direction de l'État depuis janvier mais il n'a pas eu l'opportunité d'imposer ses nominations dans des postes stratégiques, ce sera chose faite la semaine prochaine.

Il faut dire que le cabinet du

nouveau premier ministre est fort différent, tant dans sa composition que dans sa structure, de celui de son prédécesseur.

On ne cache pas dans les milieux bien informés que cette chaise musicale va permettre de concrétiser les orientations nouvelles confiées aux ministres et permettre, aussi, d'insuffler un « nouveau dynamisme » dans la fonction publique québécoise.

Difficile de dire pour le moment combien de sous-ministres seront touchés car les derniers arbitrages ne seront faits que dans les prochains jours.

Il ne semble pas toutefois que le premier ministre soit obligé

d'aller puiser parmi ses connaissances à Ottawa pour combler certains postes. On estime en effet à Québec que tous ces postes de haut niveau peuvent être remplis de l'intérieur.

Pour le moment il est hors de question de toucher à l'organisme mis en place en janvier avec la formule des superministres et des ministres délégués car on considère que six mois c'est un peu court pour évaluer son efficacité mais certains « ajustements » assez mineurs

seront apportés. Une évaluation plus serrée sera faite en décembre.

Quant à la performance globale de l'appareil de l'État on la juge satisfaisante

même si son fonctionnement apparaît souvent lourd et complexe. Après quelques mois au pouvoir le premier ministre Parizeau, rompu pourtant aux méandres du pouvoir, avait exploré l'inertie du système public québécois.

Les super-ministres resteront en place

Le juge Bienvenue a mal instruit le jury

La cour d'appel ordonne la tenue d'un nouveau procès pour meurtre à Alma

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Dans un procès que le juge Jean Bienvenue a présidé à Alma, en 1992, ses directives au jury contenaient de telles irrégularités que la cour d'appel vient de casser les verdicts de meurtre et d'ordonner un nouveau procès.

Le jury avait alors déclaré Benoît Girard coupable des meurtres non prémédités d'un couple de Sainte-Monique, dans la région d'Alma. Deux hommes accompagnaient Girard, dans la soirée du 2 janvier 1992. Ils avaient projeté de faire un vol qualifié mais l'aventure s'est terminée par la mort de l'homme et de la femme.

Au cours d'une bousculade, l'homme a tenté de s'emparer de l'arme que portait un des complices de Girard. Celui-ci lui vient alors en aide et donne un coup de poing à l'homme.

Il se dirige ensuite vers la chambre à coucher pour fouiller les tiroirs. Il s'y trouve encore lorsqu'il entend un complice abattre l'homme. Quant à la fem-

me, elle meurt de coups portés à la tête par les complices de Girard.

Parmi les divers moyens d'appel invoqués par Girard, la cour d'appel n'en retient que trois, qui concernent tous les directives du juge Bienvenue au jury. Le premier touche la définition du doute raisonnable, la même directive qui a récemment entraîné la cassation d'un autre verdict par une autre formation de la cour d'appel. « Qui pourrait croire que plus de 100 ans d'application au Canada d'un principe aussi fondamental que le doute raisonnable n'ont pas encore permis de faire l'unanimité sur une définition exacte, claire et concise dans les directives au jury, avec les

conséquences très coûteuses qu'entraînent, pour l'administration de la justice et les individus qui en paient les frais, ces nouveaux procès ordonnés en raison d'une directive erronée », écrit le juge Michel Proulx au nom de ses deux collègues.

N'y a-t-il pas lieu, poursuit-il, de s'entendre au moins sur des modèles de directives pour éviter que se perpétuent ces litiges inutiles et coûteux? Dans le cas qui lui était soumis, la cour d'appel considère que la directive du juge Bienvenue souffre d'un manque total de concision puisqu'il lui a fallu près de 2000 mots pour faire le tour de la question.

Pour lui, le doute raisonnable est, entre autres, celui « qui vous poursuit toujours, qui vous harcèle, qui vous trouble l'esprit, qui empêche de manger et de dormir, ce doute qui obstinément est ancré en vous et ne vous lâche pas ». L'ensemble, estime le tribunal de deuxième instance, porte à confusion par sa longueur et ses fausses analogies. La gradation dans

l'échelle du doute contribue, de plus, à diminuer considérablement le fardeau de preuve de la couronne.

En ce qui concerne les directives sur le meurtre, la cour d'appel reproche au juge Bienvenue son recours au jargon légal, entre autres par l'emploi des concepts de « prévision subjective » et de « prévisibilité objective ». Il aurait été plus simple de dire aux jurés que le plus déterminant n'était pas ce que l'accusé devait savoir mais ce qu'il savait.

Mais le reproche le plus sérieux, selon la cour d'appel, concerne l'omission du juge de distinguer la participation de l'accusé à l'égard des deux victimes. « Au lieu de livrer au jury un résumé fastidieux et sans fin de chaque élément de preuve, écrit-on, le premier juge aurait été bien avisé de se limiter aux éléments de preuve dont le jury doit tenir compte pour trancher les questions en litige. » Il est inutile, en effet, de résumer la totalité de la preuve résultant en des exposés interminables, rappelle le juge Proulx.

Considérant la preuve faite au procès, la cour d'appel estime qu'un verdict d'homicide involontaire s'aurait plausible ou vraisemblable dans le cas de Benoît Girard. Or, le juge Jean Bienvenue a omis d'indiquer en quoi celui-ci pouvait être déclaré coupable d'homicide involontaire plutôt que de meurtre. Aussi la cour d'appel se dit-elle loin d'être convaincue que le verdict aurait été le même si le jury avait été bien instruit.



Le juge Jean Bienvenue

Windstar GL 96

Offerte avec le groupe d'équipements préférés 357A.

339\$ par mois

Location de 24 mois
TRANSPORT INCLUS

Avec mise de fonds de 2955\$. Première mensualité et dépôt de sécurité de 400\$ exigés. Immatriculation, assurances et taxes applicables en sus. Des frais de 0,08\$ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.



Offerte avec le groupe d'équipements préférés 351A.

À partir de 21 495\$

Immatriculation, transport (875\$) et taxes applicables en sus. Remise de 1 000\$ du fabricant incluse. TPS et TVQ sur le plein prix d'achat avant déduction de la remise.

- ◆ Moteur V6 de 3,8 litres, 200 chevaux
- ◆ Freins assistés avec ABS aux 4 roues
- ◆ Climatiseur
- ◆ Vitres électriques et verrouillage électrique des portes
- ◆ Radio AM/FM stéréo cassette

- ◆ 4 fauteuils Capitaine
- ◆ 7 passagers
- ◆ Volant inclinable
- ◆ Régulateur de vitesse

Viva la famille!

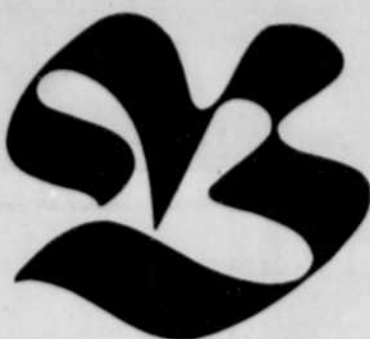
PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS: Obtenez un rabais supplémentaire de 750\$. Voyez votre concessionnaire pour les détails.



Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury



Commanditaire officiel des Expos de Montréal

la  aie

 **50 %
de rabais***

*Liquidation d'un choix
de tenues printemps-été*

 *pour femme : ★ robes
★ tenues griffées
★ coordonnés
carrière et tout-aller*

★ Liz Claiborne ★ Jones New York
★ Rena Rowan ★ Bianca Nygård
★ Tan Jay ★ Nygård Collections
★ Principles Collections® ★ Russ
★ Villager ★ Northern Spirit®
★ Kari et bien d'autres!

Tailles courantes, petites et fortes.

*Sur nos prix ordinaires.

Vêtements pour femme, rayons 109, 127, 130, 145, 196, 140, 115, 116, 193, 161, 110 et 803.

Certaines marques ne sont pas offertes dans tous nos magasins.

**50 %
de rabais**

**Pulls
printemps-été
pour jeune femme**

Étiquettes Real Clothes® et Variations®. Au choix : hauts en tricot côtelé, à encolure ras du cou ou à col cheminée, sweaters, polos et autres. Nos prix ord. 14,99 \$ à 39,99 \$.

Liquidation 6,99 \$ à 19,99 \$ ch.

Mode jeune femme, rayons 463 et 813. Le choix varie selon le magasin.

**50 %
de rabais***

Le jeudi 4 juillet seulement!

**Bijoux Principles®
en or et bijoux
Charter Collection®
en or 10 ct ou 14 ct**

*Sur nos prix ordinaires.

Bijoux en or, rayon 234. Le choix varie selon le magasin.

TOURNEZ LA PAGE ET DÉCOUVREZ D'AUTRES AUBAINES!



Pour des prix ensoleillés.

Les dessous mode les plus populaires signés Vogue, Wonderbra et Playtex

À l'achat de 3 ou plus,

40 % de rabais*

À l'achat de 2,

35 % de rabais*

À l'achat d'un seul,

30 % de rabais*

*Sur nos prix ordinaires.

Dessous mode, rayon 178. Exceptions: modèles n°s 1137, 1219, 1244, 1760, 2593, 2615, 2620, 3120, 5180 et 7429 au bas prix quotidien de 19,97 \$. Prix de solde en vigueur jusqu'au samedi 6 juillet.

40 % de rabais

Choix de tenues de nuit, tenues de détente et cafetans printemps-été La Lingerie®

*Sur nos prix ordinaires.

Tenues de nuit, rayons 170 et 820. Exception: articles automnaux nouvellement arrivés. En vigueur jusqu'au 7 juillet.

Soutiens-gorge Warner's

Achetez-en 2, obtenez-en 2 gratuits!

Vaste choix de couleurs, de modèles et de tissus. Notre prix après lancement 19,99 \$ ch.

Dessous mode, rayon 178. Prix de solde en vigueur jusqu'au 6 juillet

Le jeudi 4 juillet!

25 % de rabais*

Collants fins DIM

*Sur nos prix ordinaires.

Collants fins, rayon 225. Dans certains magasins seulement.

En vigueur les 4 et 5 juillet!

50 % de rabais*

Tapinois en toile pour femme

Au rayon des collants fins

Tous soldés! *Sur nos prix ordinaires. Collants fins, rayon 225.

Les 4 et 5 juillet!

40 % de rabais*

Sacs à main en paille, en tissu ou blancs

*Sur nos prix ordinaires. Sacs à main, rayon 210.

40 % de rabais additionnel*

Foulards, parures de cheveux et ceintures

Modèles marqués d'un point rouge. Foulards et ceintures Liz Claiborne offerts dans certains magasins seulement.

*Sur nos derniers prix étiquetés.

Accessoires pour femme, rayons 202, 256 et 829. Prix de solde en vigueur du 4 au 7 juillet.

40 % de rabais*

Lunettes de soleil

Pour femme. Modèles avec protection contre les U.V.

*Sur nos prix ordinaires.

Accessoires, rayons 256 et 829. Exception: modèles DKNY. En vigueur du 4 au 6 juillet.

Mode printemps-été pour enfant

40 % de rabais*

*** Tenues printemps-été Real Clothes**

Pour enfant. *Sur nos prix ordinaires.

Tenues pour enfant, rayon 400. Tailles pour bébé, 12 mois à 24 mois et pour garçon ou fille, 2 à 16. Prix de solde en vigueur jusqu'au 21 juillet.

*** Choix de tenues mode printemps-été pour bébé, fille et garçon**

*Sur nos prix ordinaires.

Tenues pour enfant, rayons 400, 405, 413, 430, 437, 455 et 480. Garçon, tailles 2 à 16, fille, tailles 7 à 14. Prix de solde en vigueur jusqu'au 4 août.

30 % de rabais

Liquidation de shorts et tee-shirts pour femme et jeune femme

Choix de shorts, tee-shirts, chemises et tenues de golf signés BayClub®, FairSet®, Northern Spirit®, Real Clothes®, Variations®, Active et Izod. Nos prix ord. 6,99 \$ à 85 \$.

Liquidation

489 \$ à 5899 \$

ch.

Tenues tout-aller, rayons 191, 193 et 810. Le choix varie selon le magasin. Certaines marques sont offertes dans certains magasins seulement.

Pantalons et jupes Principles® pour femme

Couleurs mode printemps-été. Notre prix ord. 34,99 \$.

Liquidation

2499 \$

ch.

Interchangeables carrière, rayons 115 et 136. Aussi offerts en tailles petites. Exceptions: modèles en noir, marine ou taupe.

Hauts carrière Elite et Principles® pour femme

Nos prix ord. 34,99 \$ et 40 \$.

Liquidation

2999 \$

ch.

Interchangeables carrière, rayons 115 et 153. Aussi offerts en tailles petites. Exception: chemise campeur en soie Fuji.

Prix brillants!

Achats spéciaux de montres Cardinal, Aspen et Benetton

Nos prix

1699 \$ à 2999 \$

ch.

Montres, rayon 231.

En vigueur le 4 juillet!

40 % de rabais*

Bijoux Principles®, à marcassite et bijoux Plums en argent fin

*Sur nos prix ordinaires. Bijoux en argent, rayon 239. Le choix varie selon le magasin.

Durant 3 jours! En vigueur du 4 au 6 juillet!

25 % de rabais*

Bijoux mode

Bijoux mode, rayon 236. Le choix varie selon le magasin. Exceptions: modèles Monet, Carolee, Givenchy et 1928®.

la **Baie**

magasinez à la Baie!

30 % de rabais*

Choix de collections griffées pour homme

Comprend les marques :

★ **Tommy Hilfiger** ★ **Nautica**
★ **Polo Ralph Lauren**
★ **Chaps** ★ **Claiborne, etc.**

* Sur nos prix ordinaires.

Collections griffées pour homme, rayon 347. Le choix varie selon le magasin. Certains modèles offerts dans certains magasins.

40 % de rabais

★ **Choix de pantalons tout-aller**
Christopher Rand, Grand Tour
de Hunt Club® et Grenadier®

Pour homme. Nos prix ord. 34,99 \$ à 60 \$. Liquidation 24,49 \$ à 42 \$ ch.

Tenues pour homme, rayons 314 et 848. Le choix varie selon le magasin.
Certains modèles offerts dans certains magasins seulement.

30 % de rabais*

★ **Hauts Above Average**

Pour homme. * Sur nos prix ordinaires.

Tenues Above Average, rayon 385.

★ **Choix de collections**
Northern Spirit® pour homme

Comprend les collections *Fish & Stream* et *Mosaic Trails*. Choisissez parmi une sélection de chemises, pantalons, shorts, tenues d'extérieur et autres. Nos prix ord. 22 \$ à 90 \$. Liquidation 15,40 à 63 \$ ch.

Tenues Northern Spirit, rayon 366. Exceptions : jeans à 5 poches et collection Outback.

★ **Choix de hauts à manches courtes, en tricot ou en tissage**

Pour homme. * Sur nos prix ordinaires.

Tenues sport pour homme, rayons 350 et 858.

★ **Tous les couvre-chefs**
printemps-été pour homme

Comprend les casquettes et les chapeaux de paille.

Accessoires, rayon 336.

En vigueur
du 4 au 6 juillet!

15 % de rabais
additionnel*

★ **Lunettes**
de soleil à prix
déjà réduit
de 25 %
pour homme

* Sur nos derniers prix étiquetés.

Accessoires, rayon 336.

25 %

de rabais

★ **Choix de shorts**
tout-aller ou à prix
économique

Pour homme. Comprend des modèles Dockers® de Levi's, Haggar, Christopher Rand et Grenadier.

Nos prix ord. 19,99 \$ à 44,99 \$.

Liquidation 15,99 \$ à 35,99 \$ ch.

Shorts pour homme, rayons 314 et 848.

40 %

de rabais

★ **Impers**
printaniers
Jones New York
et London Fog

Pour homme. Nos prix ord. 139,99 \$ à 260 \$.

Liquidation 83,99 \$ à 156 \$ ch.

Le choix varie selon le magasin.
Certains offerts dans certains magasins seulement.

40 %

de rabais

★ **Choix**
de chemises
de ville
saisonnières

Modèles masculins unicolores ou à motifs.

Coupes courante, ample et ajustée.

Nos prix ord. 12,99 \$ à 75 \$.

Liquidation 7,79 \$ à 45 \$ ch.

Chemises de ville pour homme, rayons 330 et 853.
Le choix varie selon le magasin. Exceptions : modèles tout blancs ou ton sur ton, modèles infroissables Arrow à 39,99 \$, modèles Charter Collection à 39,99 \$ et modèles infroissables Hunt Club Supreme à 32,99 \$.

30 % de rabais*

★ **Choix de complets**
printemps-été

Pour homme. Nos prix ord. 179,99 \$ à 465 \$. Solde 125,99 \$ à 325,50 \$ ch.

Complets pour homme, rayon 301. Le choix varie selon le magasin.

★ **Choix de vestons**
sport printemps-été

Pour homme. Nos prix ord. 195 \$ à 275 \$. Solde 136,50 \$ à 192,50 \$ ch.

Vestons sport pour homme, rayon 302. Le choix varie selon le magasin.

★ **Choix de pantalons**
de ville printemps-été

Pour homme. Nos prix ord. 79,99 \$ à 135 \$. Solde 55,99 \$ à 94,50 \$ ch.

Pantalons pour homme, rayon 316. Le choix varie selon le magasin.

25 % à 30 % de rabais

★ **Choix de tenues**
printemps-été
de la boutique
Le Président

Choix de complets, vestons sport, pantalons, tenues sport, chemises et cravates. Nos prix ord. 65 \$ à 850 \$.

Liquidation 45,50 \$ à 637,50 \$ ch.

Boutique Le Président, rayon 323.
À la Baie, rue Sainte-Catherine Ouest seulement.

40 %

de rabais

★ **Tenues**
d'extérieur tout-
aller Grenadier®,
London Fog,
Christopher Rand
et Grand Tour
de Hunt Club®

Pour homme. Nos prix ord. 44,99 \$ à 145 \$.

Liquidation 31,49 \$ à 87 \$ ch.

Tenues d'extérieur pour homme, rayon 310.
Certains modèles offerts dans certains magasins seulement.

25 %

de rabais*

★ **Choix de tenues**
printemps-été

Pour jeune homme. Comprend les marques

Real Clothes, Point Zero, Dex,

Global Mind, certains articles

Levi's® en jeans, etc.

Nos prix ord. 17,99 \$ à 195 \$.

Liquidation 13,49 \$ à 146,25 \$ ch.

Tenues pour jeune homme, rayons 317, 321, 360, 377 et 382.

15 % de rabais

additionnel*

Chaussures de
• **9 West** • **Enzo**
• **Career Moves®**
• **Calico** • **Sugi**
• **Expressions®**
• **Brooks** • **Reebok**
• **LA Gear**

à prix déjà réduit
de 25 %

Pour adulte.

* Sur nos derniers prix étiquetés.

Chaussures, rayon 262.

Prix de solde en vigueur du 4 au 14 juillet.

Solde d'entrepôt en magasin!

4 jours seulement : du jeudi 4 juillet au dimanche 7 juillet

Surveillez
les superoffres
et les primes
de Panasonic
et la Baie!

Meubles

30 % à 60 % de rabais*
Comprend les meubles de fin de série, les commandes
non réclamées et les surplus de stock!

Canapés, causeuses, fauteuils, canapés-lits, salles à manger et chambres à coucher, meubles audio-vidéo, éléments muraux,
tables d'appoint, meubles d'appoint Four Winds, etc. *Sur nos prix ordinaires.

Meubles, rayons 501, 507 et 520. Le choix varie selon le magasin.

**55 % à 60 %
de rabais***
Duos-sommeil

Modèles offerts : *Destiny* de Beaumark®,
Noblesse et *Back Care Anniversary* de Simmons.

*Sur nos prix ordinaires.

Duos-sommeil, rayon 515.

**10 %
de rabais
additionnel***

Réfrigérateurs, cuisinières, lave-linge,
sèche-linge, lave-vaisselle,
congélateurs, micro-ondes
et aspirateurs : modèles en montre
à prix de liquidation!

*Sur nos derniers prix étiquetés.

**30 % à 50 %
de rabais***

Liquidation de meubles de jardin

Ensembles et articles suivis. *Sur nos prix ordinaires. Par exemple :
Balançoire en aluminium. Notre prix ord. 399 \$. **Solde 199 \$ ch.**

Chaise longue en aluminium. Notre prix ord. 249 \$. **Solde 124 \$ ch.**

Mobilier *Jungle* de 14 pièces en résine.

Notre prix ord. 479 \$. **Solde 329 \$ l'ens.**

Chaises longues en résine. Notre prix ord. 99 \$. **Solde 69 \$ ch.**

Meubles de jardin, rayon 522. Le choix varie selon le magasin.

Faites provision d'économies dans plusieurs de nos rayons!

Le jeudi 4 juillet!
**30 %
de rabais***
Tous les vélos

*Sur nos prix ordinaires.
Béquille et assemblage en sus.

50 % de rabais*

- Figurines et accessoires
Power Ranger
- Piscines et accessoires
- Grosses craies

40 % de rabais*

- Choix de peluches • Poussettes
et voiturettes pour poupées
- Seaux de *Floam* de Mattel
- Outils sonores Larami
- Stretch Armstrong, Fletch et Vacman

25 % de rabais*

- Barbie *Dance Moves* • Véhicules
LXS, 23 cm • Jouets Crayola

*Sur nos prix ordinaires.

80 \$ de rabais

Aspirateur vertical Eureka, 12 A,
et aspirateur à main en prime!

Notre prix ord. 279,98 \$. **Solde 199,98 \$ ch.**

Gros électroménagers, rayon 627. Le choix varie selon le magasin.

Tant qu'il y en aura. Désolés, pas de bon d'achat différé.

**20 % de rabais
additionnel***

Gants et bâtons de baseball de fin de série,
ens. de golf de fin de série à prix déjà réduit de 30 %

*Sur nos derniers prix étiquetés.

Le choix varie selon le magasin.

Vu à la télé!
**10 \$
de rabais**
Exerciseur
AB Master
Avec vidéo.
Notre prix ord. 89,99 \$.
Solde 79,99 \$ ch.

40 % de rabais*

- Tenues de sport Reebok
de fin de série
- Tee-shirts et casquettes
d'équipes sportives
The Home Game®

*Sur nos prix ordinaires.

Le choix varie selon le magasin.

Dans certains magasins seulement.

Glacières et pichets

Nos prix ord. 4,99 \$ à 39,99 \$.

Solde 2,99 \$ à 23,99 \$ ch.

Sacs de couchage

Rugged Terrain

Bourre de un kilo. Notre prix ord. 39,99 \$.

Solde 23,99 \$ ch.

Articles de sport, rayon 742

Bravo!

Tous les molletons de sport
à prix ordinaire
de moins de 20 \$

**Solde
999 \$
ch.**

Vêtements de sport, rayon 740.

Le choix varie selon le magasin.

Désolés, pas de bon d'achat différé.

25 % de rabais

Tenues d'exercice
Looney Tunes
et *Mickey Unlimited*

Nos prix ord. 14,99 \$ à 29,99 \$.

Solde 11,24 \$ à 22,49 \$ ch.

50 % de rabais

• Biscuits de luxe en boîtes

De la CBH; 400 g. Notre prix ord. 12,99 \$.

**649 \$
ch.**

• Douzaine de roses
en chocolat

170 g. Notre prix ord. 9,99 \$.

**Solde
499 \$
la douzaine**

Friandises, rayon 729.

• Casiers *Great Crates*

Notre prix ord. 9,99 \$. **Solde 4,99 \$ ch.**

• Cadres économiques pour photos

Notre prix ord. 9,99 \$. **Solde 4,99 \$ ch.**

• Articles de fin de série
pour fête d'enfant

*Sur nos prix ordinaires. Le choix varie selon le magasin.

Vaisselle

50 % de rabais*
De Royal Albert :

- Couverts de 5 pièces à motifs
populaires • Minifigurines
- Plats pour le four
et articles-cadeaux

40 % de rabais*

- Services de vaisselle
de couleur unie 20 pièces
- Articles de service Studio
Nova en verre • Verres à pied
Schott Cristal • Articles-
cadeaux International Silver

*Sur nos prix ordinaires.

25 % de rabais*

- Service de
couverts Oneida,
48 pièces

Notre prix ord. 134,99 \$.

Solde 99,99 \$ l'ens.

Du 4 au 6 juillet
seulement!

• Torchère
à halogène

Notre prix ord.

18,99 \$.

Solde 14,89 \$ ch.

50 % de rabais*

- Serviettes unicolores
Real Colours™

De Charter Collection® :

- Serviettes
- Oreillers • Lingerie en sac

*Sur nos prix ordinaires.

Braderie de linge de maison!

• Couettes de fin de série en duvet

Liquidation

**9999 \$ à
17999 \$**
tous formats

**25 % à 50 %
de rabais***

- Serviettes, literie et linge
de cuisine de fin de série

*Sur nos prix ordinaires.

Linge de maison et de salle de bains,
rayons 601, 604 et 605.

50 % de rabais*

Rubbermaid de fin de série

Boîtes pour couronnes de Noël, vaisselle,
boîtes pour papeterie, bacs *Li'l Roughnecks*,
bacs à roulettes, etc. *Sur nos prix ordinaires.

Le choix varie selon le magasin.

40 % de rabais*
Choix d'articles Rubbermaid

- Table-o-frigo • Bacs translucides
- Contenants à fermeture-pression • Articles
de salle de bains. *Sur nos prix ordinaires.

Le choix varie selon le magasin.

JEUDI 4 JUILLET!

30 % de rabais

- Batterie de cuisine *Cook'n Ease*
de Farberware, 8 pièces

Notre prix ord. 139,99 \$. **Solde 97,99 \$ l'ens.**

25 % de rabais*

- Gadgets Starfrit

*Sur nos prix ordinaires.

Le choix varie selon le magasin.

Achetez un barbecue
à prix ordinaire ou de solde,
et obtenez gratuitement
une housse pour barbecue!

Petits électroménagers, rayon 636.

50 % de rabais*
Serviettes de plage

*Sur nos prix ordinaires.

Salle de bains, rayon 605. Exception : Disney.

40 % de rabais*
Vaisselle estivale en plastique

*Sur nos prix ordinaires.

Articles ménagers, rayon 637.

60 % de rabais
Jardinières suspendues

Notre prix ord. 24,99 \$. **Solde 9,99 \$ ch.**

Accessoires décoratifs, rayon 534.

Dans certains magasins seulement.

UN JOUR SEULEMENT : LE JEUDI 4 JUILLET!

60 % de rabais*

Ensembles de draps et
ensembles de housse
de couette Market
Square de fin de série

En percale.

*Sur nos prix ordinaires.

30 % de rabais
Oreillers
économiques
en paquets de 2

Standard. Notre prix ord.
13,99 \$. **Solde 9,79 \$ le duo.**

Literie basique, rayon 604.

40 % de rabais
Verres à pied
Jamestown Gold
de Mikasa

en cristal
Notre prix ord. 30 \$.
Solde 17,99 \$ ch.

40 % de rabais
Vases Home Studio
en verre

Nos prix ord. 4,99 \$ à 14,99 \$.
Solde 2,99 \$ à 8,99 \$ ch.

Argenterie, cristallerie,
rayons 614 et 619.

50 % de rabais
Gobelets ondulés,
510 ml

Notre prix ord. 1,79 \$.
Solde 89 c ch.

Articles ménagers, rayon 637.

50 % de rabais
Verres à pied
tricolores

Pour margarita ou tous
usages. Notre prix ord. 4,49 \$.
Solde 2,24 \$ ch.

Articles ménagers, rayon 637.

la Baie

Une enquête publique demandée sur l'acquisition de Southam

HUGUETTE YOUNG
Presse canadienne

■ OTTAWA — Plusieurs organismes exigent la tenue d'une enquête publique indépendante pour faire la lumière sur l'acquisition de Southam par le magnat de la presse, Conrad Black.

Southam a annoncé la semaine dernière son intention de se retirer de la Presse canadienne et de créer sa propre agence de presse, mettant du coup en péril la survie de la coopérative vieille de près de 80 ans.

«Si Southam remplace ce service national, cela représentera un degré de concentration dans les médias sans précédent», a déclaré au cours d'une conférence de presse la présidente du Conseil des Canadiens, Mme Maude Barlow.

Le Conseil des Canadiens est un organisme à but non lucratif qui milite

en faveur du respect des principes de la démocratie et des droits des citoyens. Il compte plus de 50 000 membres.

Le Conseil des Canadiens, le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, de même que l'Association canadienne des journalistes et la Guilde canadienne des médias ont décidé de faire front commun pour s'opposer à l'acquisition de Southam par le groupe Hollinger de Conrad Black.

Ils implorent le gouvernement fédéral de prendre tous les moyens néces-

saies «pour assurer la survie de la Presse canadienne et freiner la concentration de la presse écrite au Canada.»

Dans le cadre du sommet du G-7 à Lyon, le premier ministre Chrétien a indiqué qu'il voulait réévaluer la situation. Le Bureau de la concurrence a approuvé cette transaction qui «ne soulève aucune question en vertu de la Loi sur la concurrence.»

Pour l'instant, «le dossier est clos», a souligné hier l'enquêteur principal du Bureau de la concurrence André Brantz.

Pour le président de la Presse canadienne David Jolley, le retrait de Southam augure très mal pour l'avenir de la coopérative mais il s'est dit un peu plus optimiste à la suite des commentaires récents de M. Black. Ce dernier a indiqué qu'il ne voulait pas tuer la Presse canadienne. Le tableau sera un peu plus clair à la suite de la réunion du conseil d'administration de Southam le 22 juillet.

Tous les autres sociétaires de la coopérative ont aussi annoncé qu'ils vont cesser leur participation à la Presse canadienne. Les règlements de la PC obligent les abonnés à donner un avis de six mois avant leur départ.

Selon le vice-président de Québecor André Préfontaine, l'avis de se retirer de la PC est plutôt «préventif». «Il n'y a pas d'intention machiavélique de tuer la Presse canadienne», a-t-il souligné au cours d'un entretien téléphonique.

M. Préfontaine a rappelé que la réunion des sociétaires de la Presse canadienne le 15 juillet à Toronto sera déterminante pour l'avenir de la coopérative. Diverses options seront sur la table.

Si la Presse canadienne devait mourir le 31 décembre, a-t-il ajouté, les journaux francophones disposent de suffisamment de temps «pour se retourner de bord» afin de faire renaître la PC sous une autre forme, si tel est le désir des membres.



Maude Barlow (à gauche), présidente du Conseil des Canadiens.

Bouliane veut que l'État paie ses avocats

Déjà 86 000 \$ en honoraires

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le coroner Marc-André Bouliane demande aux tribunaux de condamner le gouvernement québécois à lui rembourser les 85 600 \$ d'honoraires d'avocat que sa défense lui a occasionnés jusqu'ici.

Dans sa déclaration en cour supérieure, le coroner indique avoir formulé plusieurs demandes en ce sens auprès des ministres de la Justice et de la Sécurité publique mais qu'il a toujours essuyé des refus. Il estime qu'ils essaient par tous les moyens de le contraindre à remettre sa démission.

Par leur attitude, précise l'avocate du coroner, Me Claude Dallaire, les deux ministres empêchent Me Bouliane de faire valoir adéquatement son droit à une défense pleine et entière.

Le statut du coroner nommé à son poste en 1986, rappelle-t-on, est remis en cause par l'enquête déclenchée l'an dernier par le ministre de la Sécurité publique. Celle-ci devait porter sur l'affaire de vente d'autobus d'écoliers à Cu-

ba.

Or, répète Me Dallaire, l'enquête a été élargie par l'ajout d'une série d'événements remontant à plusieurs années. Il s'agissait, selon elle, de dossiers clos n'ayant donné lieu à aucune réprimande ni sanction disciplinaire.

Les dix événements ne figuraient aucunement dans le dossier disciplinaire du coroner Bouliane, qui bénéficie d'un dossier complètement vierge. Sa requête visant à contrer le rapport de l'ex-juge en chef Albert Gobeil, de la cour du Québec, est toujours pendante devant la cour supérieure.

La procédure du coroner réclamant le remboursement de ses frais s'appuie sur la Directive concernant l'ensemble des conditions de travail des cadres supérieurs. Elle stipule que l'employeur

assume les frais de défense du cadre supérieur lorsqu'il est «appelé à comparaître à l'occasion d'une enquête ou d'une pré-enquête judiciaire ou quasi-judiciaire».

L'an dernier, souligne l'avocate du coroner, le Protecteur du citoyen lui a donné gain de cause, concluant que le refus de défrayer les honoraires d'avocat de Me Bouliane était injustifié. Relancé de nouveau, le gouvernement n'a fourni aucune réponse.

Convaincu de la mauvaise foi du gouvernement, le coroner croit savoir que le refus d'assumer sa défense s'appuie sur la prétention selon laquelle il ne fait pas face à une enquête quasi-judiciaire. Ce point de vue était d'ailleurs soutenu par les procureurs du gouvernement dans la cause pendante en cour supérieure.

Or, Me Bouliane dit avoir obtenu copie d'une opinion juridique produite par un avocat du ministère de la Justice et entérinée par le contentieux des affaires juridiques du ministère de la Sécurité publique. On y établirait que l'enquête dont le coroner Bouliane fait l'objet est de nature quasi-judiciaire.

L'épidémie de sida s'accélère

Des victimes de plus en plus jeunes

OTTAWA (PC) — L'épidémie de sida semble s'accélérer, soutient Statistique Canada dans son bilan annuel de la situation, mais l'expert auprès du gouvernement fédéral n'est pas d'accord avec ce sombre diagnostic.

Cette divergence d'opinion fait ressortir la grande confusion qui existe dans le milieu concernant l'évolution de l'épidémie de sida au Canada, et ce à quelques jours de l'ouverture de la conférence internationale qui doit réunir à Vancouver quelque 15 000 personnes du monde entier.

«Il semble que l'on connaisse depuis 1990 une accélération de l'incidence des cas de sida», écrit l'analyste Jeffrey Frank, de Statistique Canada, dans le numéro d'été de la revue Tendances sociales canadiennes, une publication de l'agence fédérale. En entrevue, M. Frank explique que les données qui ont servi à la rédaction de son article proviennent du Laboratoire de lutte contre la maladie, un service du ministère fédéral de la Santé.

Mais le directeur du programme de lutte contre le VIH-sida à ce laboratoire, le docteur Donald Sutherland, nie qu'il y ait augmentation de l'incidence de la maladie. «Je ne sais pas où ils ont

pris cela», a-t-il indiqué en parlant de Statistique Canada. «Nous ne sommes pas prêts à dire cela.»

La question de l'évolution de la maladie demeure controversée à une période où les groupes de défense des droits des personnes atteintes tentent d'obtenir plus de subventions gouvernementales.

Le ministre fédéral de la Santé, David Dingwall, a d'ailleurs laissé entendre hier que les scientifiques et les organismes communautaires pourraient devoir faire plus avec moins. Ottawa, a-t-il dit, n'a pas encore décidé si le prolongerai son programme de lutte contre le sida au-delà de 1998. À cause de cette incertitude, les projets de recherche qui vont au-delà de 1998 ne sont pas approuvés, disent les scientifiques.

Le ministre Dingwall, lui, accuse les organismes de défense des victimes de faire preuve d'alarmisme concernant l'indécision d'Ottawa.

Une partie de l'article de Statistique Canada soutient que «la fréquence des cas diagnostiqués de sida a augmenté». Mais les données du Laboratoire de lutte contre la maladie brossent un tableau différent. On souligne que 987 nouveaux cas de sida ont été signalés

en 1995, comparativement à 1644 nouveaux cas en 1992. Mais lorsque ces données sont corrigées en fonction des déclarations tardives et des cas non signalés, le taux d'incidence semble s'être maintenu au cours des dernières années.

En date d'avril 1996, on avait recensé 13 291 cas de sida au pays; les données corrigées oscilleraient entre 16 569 et 19 493 cas. À la fin de 1995, on signalait que 9133 Canadiens avaient succombé à la maladie.

PLUS JEUNES

Les résultats démontrent aussi que les Canadiens sont infectés beaucoup plus jeunes qu'au cours des années qui ont suivi l'apparition de la maladie.

Avant 1982, l'âge médian des Canadiens infectés par le VIH était de 32 ans alors que de 1985 à 1990, l'âge médian s'établissait plutôt à 23 ans seulement, révèle Statistique Canada. La médiane est la valeur qui sépare la population en deux parties égales.

Plus l'épidémie «vieillit», et plus ce sont les jeunes qui sont à risque — ceux qui commencent en fait à «fréquenter» les activités à risque, explique le docteur Sutherland.

MAINTENANT
AVENUE
MAGUIRE
SILLERY

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS
LE JARDIN MOBILE

SPÉCIAUX EN
VIGUEUR JUSQU'AU
7 JUILLET 1996
INCLUSIVEMENT
NOMBREUX AUTRES
SPÉCIAUX
EN SUCCURSALE

BANANES DEL MONTE, produit importé 47¢ 1,04\$ le kilo	CERISES Produit de Washington, préemballées 1.97\$ 4,34\$ le kilo	PRUNEAUX Produit des États-Unis, variété Santa Rosa ou Black Beauty, préemballées 97¢ 2,14\$ le kilo
CELERI Produit des États-Unis, gr.24, cat.no 1 97¢ chacun	LAITUE ROMAINE Produit du Québec, gr.18 57¢ chacune	TOMATES ROUGES Produit des États-Unis, 6X6, préemballées, cat.no 1 97¢ 2,14\$ le kilo
POIRES PACKAM'S Produit d'Argentine, gr.110 97¢ 2,14\$ le kilo	MELON D'EAU Produit des États-Unis 27¢ 60¢ le kilo	LAITUE FRISEE Produit du Québec, gr.24 57¢ chacune
POIVRONS VERTS Produit des États-Unis, préemballés, cat.no 1 97¢ 2,14\$ le kilo	CHAMPIGNONS FRAIS, blancs, café ou tranchés, du Canada 97¢ la chopine	ZUCCHINIS Produit du Québec, préemballés 97¢ 2,14\$ le kilo
POIS PLATS Produit des États-Unis, préemballés 2.77\$ 6,11\$ le kilo	BLE D'INDE Produit des États-Unis 1.97\$ 5 pour	EPINARDS FRAIS, produit du Québec, sac de 10 onces (284gr) 97¢ chacun
KIWIS Produit du Chili, gr.42 97¢ 5 pour	CANTALOUPE Produit des États-Unis, gr.23 1.27\$ chacun	ECHALOTES Produit du Québec 77¢ 2 paquets pour
AVOCAT HASS Produit du Mexique, gr.20 97¢ 2 pour	RAISINS VERTS SANS PEPIN Produit des États-Unis, variété Perfette, cat.no 1 1.97\$ 4,34\$ le kilo	PAINS HOT-DOG OU HAMBURGER JARDIN MOBILE, emballage de 12 97¢ le paquet
JUS D'ORANGE SEALTEST, contenant de 1.89 litres, 100% pur, fait de concentré, avec bouchon 1.97\$ chacun	EAU DE SOURCE LABRADOR, 4 litres 77¢ chacun	CREME 15% 500 ML Régulière (Sealtest) ou épaisse (Lactancia) 1.67\$ le contenant

LE JARDIN MOBILE ET les grands feux Loto-Québec
 Participez à cette promotion et peut-être vous mériterez-vous quatre billets pour participer à l'un des six grands feux Loto-Québec, en sièges réservés. Déposez ce coupon dans l'une de nos succursales.

NOM _____
 ADRESSE _____
 CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE _____

Les règlements de participation sont disponibles dans toutes les succursales Le Jardin Mobile. Aucun achat n'est requis pour participer à ce concours.

ASSURANCE-EMPLOI

L'appréhension devient réalité

Les premiers effets dès le début de 1997

OTTAWA (PC) — L'assurance-chômage a cédé le pas à l'assurance-emploi lundi, donnant ainsi le coup d'envoi à une réforme controversée dont les principaux effets commenceront à se faire sentir au début de 1997.

Adoptée au mois de juin par le Parlement, la loi C-12 constitue une des pierres d'assises du programme des libéraux de Jean Chrétien. Son application se réalisera en deux volets.

A compter du 1er janvier, l'admissibilité aux prestations d'assurance-emploi ne se calculera plus selon les semaines travaillées, comme c'est le cas actuellement, mais bien selon les heures. Autre changement important: les personnes qui travaillent moins de 15 heures par semaine seront, à partir de ce moment-là, admissibles au régime et devront donc contribuer.

Les mesures suivantes sont entrées en vigueur le 1er juillet:

— le plafond maximal des prestations a été fixé à 55 % du revenu assurable, ce qui représente une baisse de

448 \$ à 413 \$ par semaine;

— la période maximale de prestations est réduite de 50 semaines à 45 semaines;

— la nouvelle règle dite d'intensité pénalisera les utilisateurs fréquents de l'assurance-chômage au rythme d'une réduction de 1 % des prestations par année consécutive de recours au régime, jusqu'à concurrence de 5 %.

Il ne faut pas oublier l'autre mesure importante de la réforme: le transfert aux provinces qui le désirent des programmes de formation de la main-d'œuvre financés par les deniers de l'assurance-emploi. Des négociations sont actuellement en cours à ce sujet, avec notamment le Québec.

Tous ces changements permettront des économies annuelles de 1,2 milliard \$. Dans un premier temps, ces fonds serviront à constituer une réserve, dont la taille n'a pas encore été établie. Si tout va bien, on peut donc s'at-

tendre à ce que les cotisations soient réduites, a précisé récemment le ministre du Développement des ressources humaines, Doug Young.

CONTESTATION

L'ensemble de la réforme ne fait pas l'affaire des milieux sociaux et des syndicats, qui s'y sont opposés bruyamment. On lui reproche d'être inéquitable pour les travailleurs saisonniers et les femmes.

«Ce que le gouvernement Chrétien a oublié, c'est qu'il y a un hiver au Canada, qu'il y a des travailleurs saisonniers au pays», affirme Roger Valois, vice-président de la CSN.

Celui-ci constate que les vagues de manifestations au Québec et au Nouveau-Brunswick ont eu peu d'effet sur la détermination du gouvernement. Il ne croit pas qu'elle sera davantage ébranlée par la suite. De son côté, la Fédération des femmes du Québec soutient que la réforme est discriminatoire.



Doug Young

Les milieux sociaux et les syndicats s'opposent

HYDRO-QUÉBEC

Trois ex-employés accusés d'une fraude de 4 millions \$

MONTREAL (PC) — Trois ex-employés d'Hydro-Québec font face à une kyrielle d'accusations dans une présumée affaire de fraude, de corruption et d'abus de confiance dont le montant dépasserait les 4 millions \$.

Après un an et demi d'enquête, la Sûreté du Québec a fait savoir hier que 71 accusations avaient été portées contre Paul Cavanagh, 61 ans, de Brossard, relativement à une fraude d'environ 4 millions \$.

Jules Filion, 41 ans, de Montréal, et Diogène Dion, 42 ans, de Longueuil, font face chacun à six accusations pour des fraudes totalisant 593 000 \$.

Les trois hommes devront comparaître au palais de justice de Montréal le 11 septembre.

L'enquête a été menée par l'escouade des crimes économiques et une équipe de comptables d'Hydro-Québec.

Les accusés sont déjà poursuivis au civil par Hydro-Québec, qui leur réclame 5 millions \$. Cette poursuite avait été intentée l'été dernier.

La société d'État accuse les trois hommes de l'avoir fraudée dans l'octroi de contrats pour l'installation de lignes souterraines.

Selon Hydro-Québec, les trois ex-employés étaient responsables d'administrer et de faire rapport sur ces contrats. Au même moment, ils auraient détenu des intérêts dans des entreprises qui obtenaient la sous-traitance pour ces mêmes contrats dont ils avaient la responsabilité. Ils auraient facturé des sommes importantes pour des travaux qui n'auraient jamais été accomplis.

EN BREF

DÉPISTAGE DE DROGUES ET D'ALCOOL

Facture salée pour les routiers qui traversent aux USA

Des transporteurs routiers qui font affaires aux États-Unis s'attendent à dépenser plus de 200 000 \$ pour les coûts de fonctionnement d'un programme de dépistage de drogue et d'alcool. En vertu d'une loi de la Federal Highway Administration, les règles américaines en matière de contrôle des stupéfiants et du taux d'alcoolémie s'appliquent depuis le 1er juillet à tous les transporteurs étrangers de marchandises et de personnes entrant au pays. La loi exige que 50 % des chauffeurs d'une compagnie soient testés sans préavis et au hasard pour dépister la consommation de stupéfiants et 25 % pour la consommation d'alcool. Les nouveaux employés devront subir le test automatiquement dès l'embauche. À travers le Canada, sept associations provinciales de camionnage ont mis sur pied le Consortium canadien de l'industrie du transport routier, chargé d'implanter un système de tests de dépistage. (PC)

ACCIDENTÉS DU TRAVAIL

Harris coupe encore

Les indemnités accordées aux Ontariens victimes d'un accident de travail baisseront de près de 6 % à la suite de réformes apportées par la Commission des accidents de travail de la province qui doivent être annoncées aujourd'hui, a appris la Presse canadienne. Les changements resserreront les critères d'admissibilité en ce qui a trait à certains problèmes de santé chroniques comme le stress et restreindront la période de temps durant laquelle les travailleurs toucheront des prestations pour des blessures dues à des mouvements répétitifs, a-t-on indiqué hier de source gouvernementale. Les changements ont déjà été approuvés par le premier ministre Mike Harris et son cabinet, ont rappelé d'autres sources. Ils font partie d'un rapport émanant du ministre Cam Jackson, qui a passé un an à étudier le réaménagement de la commission d'indemnisation des travailleurs de l'Ontario. Le gouvernement conservateur soutient que, comparativement aux autres commissions du pays, la sienne éprouve de graves difficultés financières parce que les prestations payées par les employeurs sont les plus élevées après Terre-Neuve et qu'elles sont supérieures de 30 % à la moyenne nationale. Les chèques émis aux travailleurs blessés passeront de 90 % de leur paie nette — le maximum alloué étant de 55 000 \$ annuellement — à 85 %, soit le même niveau que dans plusieurs autres provinces. (PC)

TAUPE RUSSE AU SCRS

Réformiste menacée de poursuite en libelle

La députée réformiste Val Meredith fait face à une poursuite en libelle de la part d'un ancien agent secret, Frank Pratt, qui prétend qu'elle a sali sa réputation en suggérant qu'il était une taupe à la solde des Russes. M. Pratt, maintenant retraité, était à l'emploi du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS). Des documents déposés devant la cour de l'Ontario indiquent qu'il estime avoir été «extrêmement blessé» dans sa réputation en tant que citoyen et dans la pratique de sa profession, et réclame en dommages 20 000 \$. Son avocat, Ian Stauffer, a dit que ce montant «pourrait augmenter avec le temps. Ce n'est pas figé dans le béton». Pour sa part, la députée Meredith soutient, en guise de défense, qu'elle a agi de bonne foi, et qu'elle avait un «devoir moral, social, légal» de s'exprimer publiquement sur une question de sécurité nationale. Toute a commencé en mars quand la députée a laissé entendre qu'une taupe russe haut placée, au service du SCRS, avait mis fin à une enquête il y a plusieurs années. (PC)



CIVIC HATCHBACK 1996

QUI AURAIT CRU QUE HONDA POUVAIT DESCENDRE

SI BAS!

198\$*

PAR MOIS
Location
48 mois

Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. *Cette offre s'applique à la Civic Hatchback CX 1996 neuve (modèle EJ632T). Mensualités de 198 \$ pendant 48 mois (total des versements: 9 504 \$). Un versement initial de 1 216,00 \$ ou un échange équivalent, la première mensualité ainsi qu'un dépôt de garantie de 225 \$ sont exigibles. Franchise de kilométrage: 96 000 km; frais de 10 cents le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit par Honda Canada Finance Inc. Transport et préparation (750 \$) en sus. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Option d'achat de 5 717,80 \$ plus taxes au terme de la location. Offre réservée aux particuliers. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez vos concessionnaires Honda.

LES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES
SANS CONCESSION.



Centre médical Berger

Le docteur Éric Poulin, chirurgien à l'Hôpital du Saint-Sacrement ayant cessé sa pratique au Québec, désire informer sa clientèle que les dossiers ont été transférés aux docteurs Louise Provencher et Jean Robert, au

Centre médical Berger
1000, chemin Sainte-Foy
bureau 408
Québec G1S 2L6
Tél.: 681-0175

LE MONDE

Inondations massives en Chine et en Inde



Quatre soldats chinois se frayent un chemin dans la crue pour mettre cet enfant en sécurité, dans le sud-ouest de la Chine. Des pluies torrentielles ont provoqué dans le sud et le centre de ce pays de graves inondations ayant fait au moins 107 morts depuis le week-end. Des dizaines de milliers de maisons ont été détruites. Par ailleurs, l'armée indienne participait, hier, à des opérations de secours en Assam, à l'extrême nord-est de l'Inde, où plusieurs milliers de personnes ont été laissées sans abri par des pluies diluviennes qui ont fait près de 500 morts depuis un mois dans l'ensemble du pays.

La Corse en état de choc après un attentat à la voiture piégée

■ BASTIA, Corse (d'après AFP) — Les habitants de Bastia sont en état de choc au lendemain de l'attentat à la voiture piégée contre des dirigeants d'un mouvement nationaliste corse, et la peur, comme la folie meurtrière, est aussi montée d'un cran.

L'explosion violente déclenchée au cœur du quartier touristique de la ville, le Vieux Port, a fait un mort — Pierre Louis Lorenzi, un dirigeant de la Cuncolta Naziunale —, et 15 blessés pour la plupart des habitants du quartier. Deux d'entre eux étaient toujours hospitalisés hier dont Charles Pieri, l'un des deux secrétaires nationaux de la Cuncolta, qui reste gravement blessé, mais est, semble-t-il, hors de danger.

L'attentat n'a pas encore été revendiqué.

Même avant cet attentat, l'un des plus meurtriers de la lutte que se livrent les factions nationalistes, la sai-

son touristique s'annonçait comme catastrophique. Jusqu'à présent, jamais la violence entre nationalistes n'avait en effet été aussi aveugle.

À l'hôpital de Bastia, les amis de Charles Pieri ont pris leurs précautions. Malgré la présence très visible de la police, une vingtaine de militants montent aussi la garde pour protéger leur dirigeant.

Dans l'histoire troublée de l'île, de telles attaques, d'où qu'elles viennent, sont rarement restées sans riposte.

Le maire de Bastia, Émile Zuccarelli, a exhorté hier l'État français à faire respecter le droit et à désarmer tous les groupes nationalistes.

Les autorités françaises ont dépêché sur place des unités d'élite de la police.

M. Zuccarelli a jugé « d'une gravité extrême ce qui vient de se passer ». Un pas a été franchi dans l'utilisation des méthodes terroristes. « Le bilan de cet acte fou et monstrueux aurait pu être plus tragique encore », a-t-il ajouté dans un communiqué.

Dans un communiqué publié lundi soir, le ministre de l'Intérieur Jean-Louis Debré avait affirmé que « les forces de police mettront en œuvre tout ce qui est nécessaire pour identifier et interpellier les auteurs de cet acte odieux ».

Le ministre de la Fonction publique Dominique Perben a de son côté déclaré hier que la poursuite d'une « politique de rigueur et de dialogue » était nécessaire pour ramener l'ordre en Corse.

Washington durcit le ton

Tout sera fait pour se débarrasser du leader serbe Radovan Karadzic

■ PALE, Bosnie-Herzégovine (d'après AFP) — Washington a durci le ton hier à l'encontre du dirigeant serbe bosniaque Radovan Karadzic, qui demeure le principal obstacle à la préparation des élections générales prévues en septembre en Bosnie.

Le porte-parole du Département d'État, Nicholas Burns, a assuré que la formation du leader serbe, le Parti démocratique serbe (SDS), ne sera pas autorisée à participer au scrutin du 14 septembre si M. Karadzic, inculpé de crimes de guerre, reste à sa tête.

Les États-Unis ont décidé de tout mettre en œuvre pour obtenir la mise à l'écart effective du leader des Serbes de Bosnie « dans les prochaines semaines », ont par ailleurs indiqué plusieurs responsables du département d'État.

Le directoire du SDS a demandé lundi à M. Karadzic de se présenter aux élections, en violation de l'accord de Dayton qui stipule que quelqu'un poursuivi par le Tribunal international de La Haye ne peut être candidat.

« Si l'ensemble de son parti souhaite se voir écarté du pouvoir et perdre son influence, il n'a qu'à conserver Radovan Karadzic comme président », a déclaré M. Burns. « S'il souhaite jouer un rôle dans la vie politique du pays, il n'a qu'à se débarrasser de lui et le faire démissionner ».

Pour sa part, le Haut représentant civil en Bosnie, Carl Bildt, a déclaré que « nous ne pouvons tolérer que M. Karadzic exerce quelque fonction publique que ce soit. Nous souhaitons qu'il disparaisse et je voudrais qu'il se rende à La Haye » où siège le Tribunal pénal international (TPI). Tout le reste ne serait pas satisfaisant.

Le succès apparent des élections municipales organisées dimanche à Mostar (sud), censées permettre la réunification de la ville, a dégagé la voie pour la tenue des élections générales.

Le viol systématique de femmes musulmanes et la destruction d'édifices de culte musulman et catholique par les Serbes de Bosnie ont par ailleurs dominé hier à La Haye les audiences devant le TPI consacrées à la mise en accusation publique de Karadzic et du général Ratko Mladic.

VIOLS SYSTÉMATIQUES

Mme Irma Oosterman, un policier néerlandais qui a enquêté sur les sévices sexuels pour le compte du TPI, a expliqué comment « des soldats (serbes bosniaques) avaient reçu l'ordre de violer des femmes musulmanes afin de fabriquer des enfants tchetniks (serbes) », « un enfant de père serbe étant lui-même serbe, quelle que soit l'origine ethnique de la mère ».

Ces viols, dont les victimes n'avaient parfois que 13 ans, étaient destinés à « changer la composition ethnique de la population » dans les territoires de la Bosnie-Herzégovine contrôlés par les Serbes, a ajouté Mme Oosterman.

Selon le témoin, qui a interviewé une cinquantaine de victimes, les sévices sexuels, essentiellement perpétrés en 1992, la première année du conflit, étaient aussi pratiqués sur des hommes. Des pères et des fils ont ainsi été contraints à des fellations réciproques et un prisonnier a été obligé de couper avec ses dents le pénis d'un autre homme, après quoi un troisième a dû manger le membre sectionné, a indiqué Mme Oosterman.

D'autre part, 1183 mosquées, 504 églises catholiques, 36 églises orthodoxes et 5 synagogues ont été détruites en Bosnie par les Serbes bosniaques, selon un autre spécialiste.

Devi aurait « détourné » un train

NEW DELHI (d'après AFP) — Phoolan Devi, l'ex-« reine des bandits » devenue membre du parlement indien a fait à nouveau parler d'elle en « détournant » un train express pour se rendre à un rendez-vous.

Le ministère des Chemins de fer a ouvert une enquête sur cet incident, après que Phoolan Devi et son mari eurent fait s'arrêter le Shatabdi Express dans la petite ville de Tundla où il n'était pas censé stopper.

L'Indian Express indiquait, hier, que les versions de l'incident varient, mais que selon l'une d'entre elles quelque 200 partisans de l'ex-« reine des bandits » ont bloqué la voie dimanche, forçant le train à s'arrêter, et auraient même menacé le conducteur avec un pistolet. Le train effectuait une liaison entre New Delhi et la capitale de l'État d'Uttar-Pradesh.

Black-out dans 17 États US

■ LOS ANGELES (AFP, Reuter) — Trois importantes lignes électriques ont été coupées hier dans le nord-ouest des États-Unis, entraînant une perte d'énergie dans 17 États ainsi que dans certaines régions du Canada et du Mexique, ont déclaré hier des responsables de la compagnie électrique Southern California Electric.

Plusieurs millions de personnes ont été touchées par cette coupure, selon Dan Reicher, du département fédéral de l'Énergie à Washington.

La société Pacific Gas and Electric Co, qui approvisionne la Californie du Nord, a indiqué que le problème semblait provenir d'un noeud de relais électriques situé à la frontière entre la Californie et l'Oregon. Il s'agit de la pire interruption qu'ait connue ce réseau depuis le milieu des années 80.

Les trois lignes, d'une puissance de 500 000 volts chacune, ont été coupées près de la frontière entre l'Oregon et la Californie, privant de courant des centaines de milliers de personnes.

Les coupures de courant n'ont

cependant pas été générales, certaines compagnies locales ayant basculé immédiatement sur des systèmes de secours. Dans d'autres secteurs, en revanche, la coupure a été complète. Les habitants se sont retrouvés sans air climatisé alors que règne une vague de chaleur et les automobilistes ont été bloqués dans des embouteillages causés par l'interruption des feux de signalisation.

« Nous considérons cela comme une panne majeure », a déclaré Tracy Bibb, un responsable de la Southern California Electric. « Une panne majeure comme celle-ci peut affecter tous les États sur le réseau » électrique.

M. Bibb a précisé que 17 États du nord-ouest américain dépendaient de ce réseau ainsi qu'une partie du Canada et du Mexique. Toutes ces régions

ont été affectées mais, dans la majeure partie du nord-ouest des États-Unis, notamment l'Arizona, la Californie, l'Oregon et l'Idaho, l'approvisionnement a été basculé en l'espace de quelques heures sur des systèmes de secours.

L'Utah a été un moment sévèrement affecté alors que des températures record de 39 degrés Celsius étaient enregistrés mais le courant avait été rétabli dans le courant de l'après-midi.

Dans le comté de Los Angeles, quelque 120 000 personnes ont été privées de courant pendant 15 à 20 minutes, selon Paul Klein, de la Southern California Electric. Le trafic automobile a été perturbé lorsque des feux de signalisation ont été interrompus. Plusieurs milliers de personnes ont parallèlement dû être évacuées de leur domicile par un incendie qui fait rage depuis samedi dans la montagne de San Jacinto, à quelque 150 km à l'est de Los Angeles, et qui avait entraîné, hier, la destruction de quelque 3600 hectares de pinèdes.

L'IRA viserait des cibles économiques

LONDRES (d'après AFP) — L'Armée républicaine irlandaise va concentrer ses prochains attentats sur des cibles économiques, estime un expert des questions de sécurité internationale, Paul Rogers.

Les centres commerciaux et les grands noeuds routiers du centre de Londres, de Manchester — touchée le 15 juin —, Leeds, Bristol et Newcastle sont les plus susceptibles d'être visés. Il estime également probable une attaque au mortier contre la City de Londres, où l'IRA avait commis en 1992 et 1993 des attentats dévastateurs.

La bombe de Canary Wharf, le quartier des affaires de l'Est de la capitale, par laquelle l'IRA a mis fin en février à 17 mois de cessez-le-feu, ainsi que le récent attentat manqué contre le pont d'Hammersmith à Londres illustrent une stratégie constante consistant à frapper la nation britannique dans ses intérêts économiques.

loto-québec

PANCO

Tirage du 96/07/02

02	04	06	07	10
14	15	17	21	22
24	37	40	41	45
46	59	62	65	66

NUMÉRO: 109485

T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES

Les modèles d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

FAITES RÉEMAILLER VOTRE BAIGNOIRE

Prix courant 250 \$

150 \$

Décapage, couleur et taxes en sus

Rabais de 100 \$ avec ce coupon

Demandez des précisions sur les évier, comptoirs, carreaux et couleurs.

Cette offre est valide jusqu'au 06 juillet 1996

CANADIAN TUB & TILE

1 800 807-7901

Le Jeans Bruno Saint-Hilaire à rabais 30% à 50%

• Jeans extensible de couleurs: bleu nuit, kaki, bourgogne

• Bermuda extensible de laine froide: marine

• Chemisier jeans avec broderie

Tailles disponibles 6 à 18 ans

Simone Paris

2646, chemin Ste-Foy, Ste-Foy (près de l'hôpital Laval)

LE PRÊT-À-RAVIR 656-1902

Vous êtes une femme qui pensez souffrir d'ostéoporose
(diminution de votre taille, fractures, douleurs), vous avez entre 55 et 75 ans et êtes ménopausée depuis au moins 5 ans, vous ne prenez ou ne voulez pas prendre d'hormones.

UNE IMPORTANTE ÉTUDE CLINIQUE PEUT VOUS AIDER

- Médication visant à éviter ou contrôler la perte osseuse, distribuée gratuitement et administrée 1 fois aux 3 mois sous forme d'injection. L'étude est contrôlée par placebo
- Suivi personnalisé par une équipe de rhumatologie, spécialisée en ostéoporose

Contactez: **Suzanne Arman**
CHUQ, Pavillon CHUL
Tél.: (418) 654-2266 (lundi au vendredi, 9h à 17h)

GRANDE-BRETAGNE

Diana excédée par un divorce
qui n'en finit plus

La princesse Diana «veut maintenant en finir» avec les négociations sur son divorce en cours depuis quatre mois entre ses avocats et ceux du prince Charles. «Je veux maintenant en finir. J'aimerais que tous les détails restent privés et que l'on arrive à une conclusion d'une manière civilisée», a lâché lundi Diana aux journalistes de la presse populaire qui la guettaient à la sortie de son club de gymnastique, des propos relatés hier par l'ensemble des journaux. La princesse, qui a fêté ses 35 ans sans éclat seule à Kensington Palace avec son fils aîné William, a répliqué aux journalistes qui lui souhaitaient bon anniversaire: «c'est une semaine infernale pour moi. J'ai le coeur à vif. Ce jour n'est pas spécial, c'est un jour comme les autres». Le Daily Mirror affirme d'ailleurs aujourd'hui que Charles et Diana sont parvenus à un accord sur leur divorce que Buckingham Palace va annoncer dans 15 jours, affirme aujourd'hui le Daily Mirror. Aux termes de cet accord, Diana obtiendrait 15 millions de livres (22,5 millions\$) que Charles emprunterait à ses banquiers. (AFP)

Calme à mort

Une Britannique de 53 ans est morte dans une clinique de Londres, après qu'un médecin, déchiffrant mal l'ordonnance d'un collègue, lui eut injecté une dose excessive de calmants. Carol Burwash avait été admise en octobre à la Clinique Princesse Grace pour une hystérectomie. Son anesthésiste consultant avait prescrit une dose de diamorphine de 3 mg, mais le médecin de la clinique avait lu 30 mg. Le magistrat du district a formellement retenu le verdict de «mort accidentelle». (AFP)

ALLEMAGNE

La facture des
déportés

La Cour constitutionnelle a fait jurisprudence en estimant que les prisonniers des camps de travail nazis, réduits en esclavage par le régime hitlérien (1933-45), pouvaient légitimement prétendre à une indemnité. La plus haute juridiction d'Allemagne a jugé que les étrangers et les citoyens, demandant à être indemnisés pour leur travail forcé et non payé, n'allaient pas à l'encontre de la législation internationale. Le tribunal examinait les recours en appel de 22 travailleurs forcés d'Auschwitz, Allemands et étrangers mais tous juifs, dont les demandes d'indemnisation avaient été rejetées en première instance. Elle a ordonné aux tribunaux de réexaminer les demandes de ces derniers. (Reuter)

Vieille bombe

Environ 13 000 personnes ont été évacuées de leur domicile lundi soir à Hanovre afin de permettre à des artificiers de faire exploser une bombe américaine datant de la Seconde Guerre mondiale. En explosant, la bombe a creusé un cratère de six mètres de large et trois mètres de profondeur. La bombe, d'un poids de 50 kg, avait été découverte dans un champ grâce à des photos aériennes, à une vingtaine de centimètres sous la terre. (AFP)

ISRAËL

Aide détournée

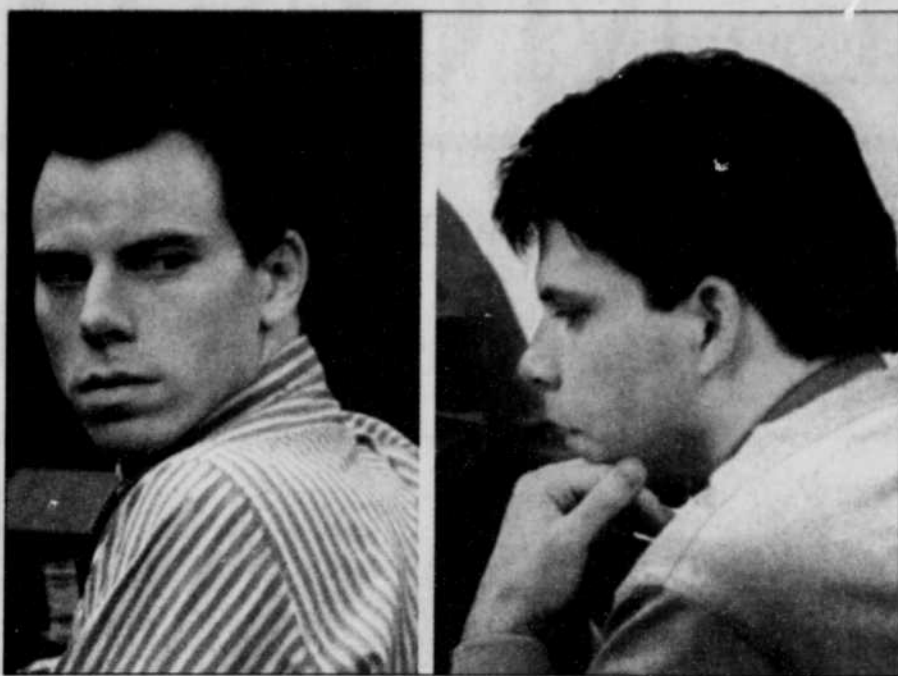
Sardines, lait en poudre ou boeuf en conserves offerts à titre humanitaire par la Communauté européenne à l'Autorité palestinienne sont bradées à Tel-Aviv. «Nous savons depuis longtemps qu'une partie de l'assistance humanitaire aux territoires autonomes de Cisjordanie et Gaza est détournée vers Israël et permet des profits illicites», a convenu dans un entretien avec l'AFP M. David Chris, responsable à la Délégation de l'Union européenne à Tel-Aviv. Dans les épiceries fines de la rue Alya à Tel-Aviv, aux étals du marché Lévinisky de Tel-Aviv ou dans les boutiques guindées de Petah Tikvah et Ramat Gan, les commerçants préfèrent être discrets sur ces articles portant le label de l'Union européenne achetés à vil prix. Ils évoquent avec réticence «un important grossiste qui fait des affaires avec un ou plusieurs collègues palestiniens» et ne s'émeuvent pas outre-mesure du côté immoral de leurs transactions. (AFP)

UKRAINE

Déraillement fatal

Trente-deux personnes ont été tuées et environ 70 autres blessées hier, la plupart grièvement, dans le déraillement d'un tramway dans la ville de Dneprodzerzhinsk, dans l'est de l'Ukraine. Le tramway roulait à grande vitesse dans une descente lorsque ses freins ont lâché, le précipitant contre un mur en ciment. Le président ukrainien a décrété que la journée d'aujourd'hui serait jour de deuil et a reporté les cérémonies devant marquer l'adoption vendredi de la nouvelle constitution. (AFP)

ÉTATS-UNIS



C. REUTER

Les frères Menendez condamnés à vie

Un juge de Los Angeles a condamné officiellement hier deux frères, Erik et Lyle Menendez, à la détention à perpétuité sans possibilité de libération anticipée pour le meurtre de leurs parents commis il y a près de sept ans. «Les preuves établissent assez clairement qu'ils ont envisagé de tuer un de leurs parents, puis les deux», a déclaré le juge Stanley Weinberg. Erik et Lyle avaient tué à coups de fusil leur père et leur mère, Jose et Kitty Menendez, alors qu'ils regardaient la télévision dans leur luxueuse résidence de Beverly Hills. L'accusation affirmait que les jeunes gens avaient tué pour hériter de la fortune de leur père, estimée à 14 millions\$. Erik et Lyle ont soutenu qu'ils avaient été l'objet de sévices sexuels de la part de leur père. (AFP)

La nouvelle navette X-33
à Lockheed Martin

La société américaine Lockheed Martin a été sélectionnée par l'agence spatiale américaine (NASA) pour construire le prototype de la nouvelle navette spatiale X-33, a annoncé hier le vice-président américain Al Gore à Pasadena (Californie). La nouvelle navette, qui sera gérée par le secteur privé, aura surtout pour mission, à partir de l'an 2003, de transporter des matériaux, des équipements et du personnel jusqu'à la station spatiale internationale Alpha, dont la construction commencera l'an prochain. La navette sera également utilisée pour mettre des satellites sur orbite basse. La NASA attribuera pour 941 millions\$ de contrats préliminaires sur trois ans à Lockheed Martin qui, pour sa part, investira 220 millions\$. (AFP)

Des cellulaires dans le trafic

Deux immigrés d'origine russe ont été interpellés à New York pour avoir monté le plus important trafic sur les numéros de téléphones cellulaires jamais découvert aux États-Unis, a-t-on appris hier de source officielle. Abraham Romy et sa compagne Irina Bashkovich sont accusés d'avoir volé et revendu plus de 80 000 numéros de téléphones cellulaires et leur code de protection. L'activité des faussaires durait depuis au moins un an. Selon la police, la perte pour les opérateurs s'élève à environ 1000\$ par numéro usurpé. Romy et sa compagne revendaient les numéros et leur code de protection pour 50\$, 150\$ avec un téléphone. Les acheteurs pouvaient en bénéficier jusqu'à ce que les utilisateurs légitimes découvrent la fraude et avertissent leur compagnie. Les deux suspects ont été interpellés la semaine dernière et sont en prison à Manhattan en attendant leur inculpation. (AFP)

LA VENTE COLOSSALE

**DES RABAIS GIGANTESQUES SUR
LA PLUPART DE NOS MODÈLES 1996**



Des offres grandioses sur la Neon



Des réductions monumentales sur les Dodge Stratus et Plymouth Breeze



Des économies de taille sur l'Intrepid



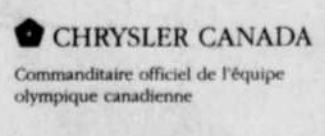
Des aubaines démesurées sur les Dodge Ram



Des rabais fracassants sur les Dodge Caravan et Plymouth Voyager

Passez vite faire votre choix chez votre concessionnaire Chrysler pendant le solde le plus grandiose de l'été.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.



CHRYSLER CANADA
Commanditaire officiel de l'équipe olympique canadienne



A.O.C.





750\$ AUX DIPLÔMÉS
Remise en argent additionnelle de 750\$ à l'achat du véhicule Chrysler 1996 de votre choix en plus de tout autre rabais offert. Cette offre se termine le 31 décembre 1996.



Programme d'aide pour handicapés physiques
Tous les détails chez le concessionnaire.

VOTRE CONCESSIONNAIRE

CHRYSLER

QUELQU'UN DE FIABLE

Offre d'une durée limitée. Sur la plupart des modèles en stock. Détails chez les concessionnaires.